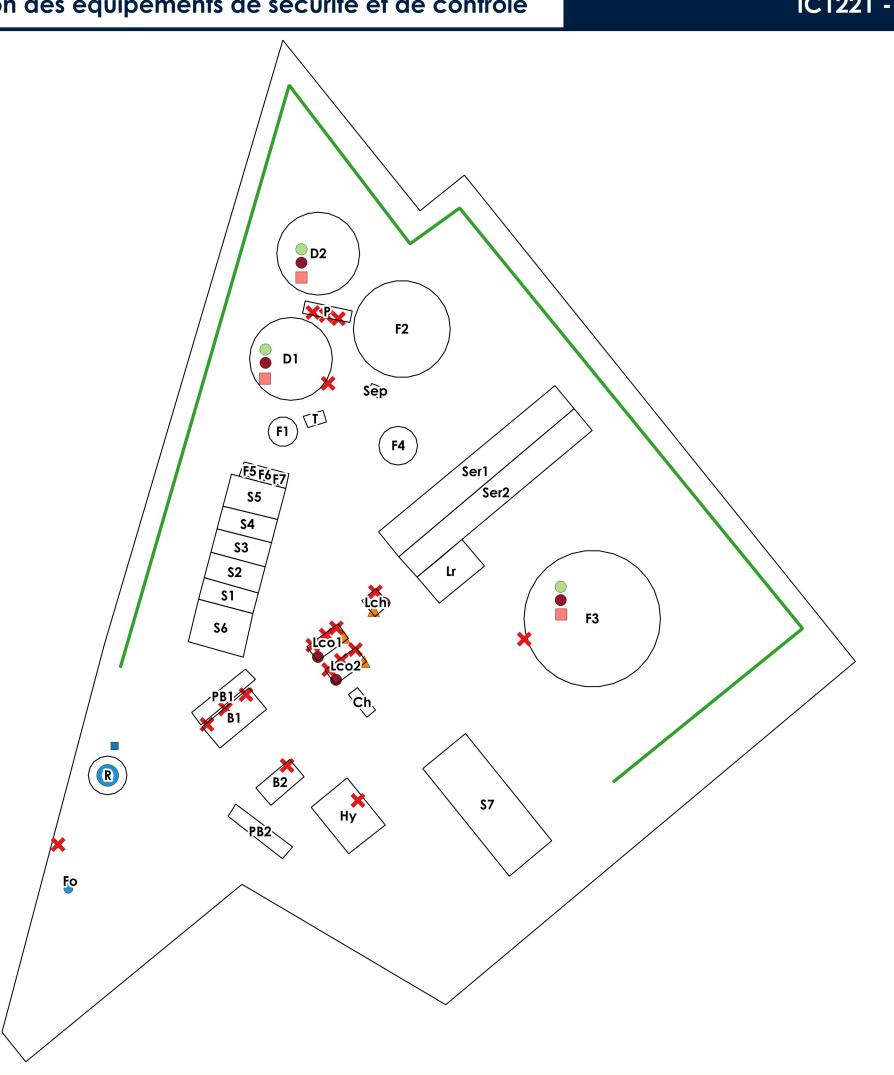
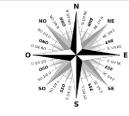




Annexe 8 : Plan de localisation des équipements de sécurité et de contrôle





<u>Légende</u>

Equipement de sécurité

- Réserve incendie
- Point de prélèvement d'eau
- Bouche incendie
- ▲ Détecteur de CH4 et H2S
- **X** Extincteur
- Merlon végétalisé

Equipement de contrôle

- Sonde de pression
- Sonde de température
- Détection de niveau

1:1 000

Réalisation : STUDEIS 2019







Annexe 9 : Analyse du risque foudre



Protection contre la foudre



Analyse Risque Foudre Etude Technique

SAS METHA'TERNOIS

« Rue des Pernes » 62550 Valhuon

Etude réalisée pour Studéis

<u>Rédacteur</u>: C.LIBBRECHT <u>Date</u>: 07/10/2019

444, rue Léo Lagrange 59500 DOUAI – Tél : 0327996389 – Fax : 03 27 99 00 94 – email : bcm@bcmfoudre.fr

SAS au capital de 120 000 € - RCS DOUAI 400 732 681 – SIRET 400 732 681 00020 – APE 7112 B –

TVA FR 37 400732 681

Centres techniques à Bordeaux – Douai – Lyon – Paris – Rennes –Strasbourg www.bcmfoudre.fr

1. HISTORIQUE DES EVOLUTIONS

Indice	Date	Objet de l'évalution	Nom et si	gnatures
de révision	Dale	Objet de l'évolution	Rédacteur	Vérificateur
0	07/10/19	Version initiale	SK CL	TK

BCNIFOURE			
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE			
Tel : 03 27 006 380			

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale Page 2/76

2. TABLE DES MATIERES

1.	HISTORIQUE DES EVOLUTIONS	2
2.		
3.		_
4.		
5.		
-	5.1. Base documentaire	
	5.2. DEROULEMENT DE LA MISSION	9
	5.2.1. Références réglementaires et normatives	9
	5.2.2. Définition de l'Analyse du Risque Foudre	
	5.2.3. Définition de l'Etude Technique	
6.		
	6.1. CARACTERISTIQUES DU SITE	11
	6.2. LISTE DES INSTALLATIONS REPERTORIEES DANS LA NOMENCLATURE DES INSTALLATIONS	
	CLASSEES	13
7.	ANALYSE DE RISQUE FOUDRE (A.R.F)	14
	7.1. Densite de foudroiement	14
	7.2. RESISTIVITE DU SOL	
	7.3. DETERMINATION DES NIVEAUX DE PROTECTION	
	7.3.1. Identification des structures à étudier	
	7.3.2. Identification des risques dus à la foudre	
	7.3.3. Caractérisation du bloc 1 : Post-Digesteur et Digesteur	
	7.3.4. Caractérisation du bloc 2 : Zone Cogénération, Charbon actif et local chaudière,	
	7.3.5. Caractérisation du bloc 3 : Gazomètre avec stockage digestat,	20
	7.3.6. Caractérisation du bloc 4 : Bâtiment hygiénisation et biofiltre	
	7.3.7. Equipements ou fonctions à protéger	21
	7.4. CONCLUSIONS DE L'ANALYSE DU RISQUE FOUDRE	
8.	ETUDE TECHNIQUE	
	8.1. PRINCIPES DE PROTECTION : IEPF ET IIPF	
	8.1.1. Les Installations Extérieures de Protection Foudre (I.E.P.F)	
	8.1.2. Les Installations Intérieures de Protection Foudre (I.I.P.F)	
	8.2. PRECONISATIONS	_
	8.2.1. Protections : Les Installations Extérieures de Protection Foudre (IEPF)	
	8.2.2. Protections : Les Installations Intérieures de Protection Foudre (IIPF)	
	8.2.2.1. Rappel Général	
	8.2.2.2. Parafoudres de type I ou I+II	
	8.2.2.3. Parafoudres de type II	
	8.2.2.4. Arrivée téléphonique	
	8.2.3. Equipotentialité	
^	8.3. QUALIFICATION DES ENTREPRISES TRAVAUX	
9.	9.1. VERIFICATION INITIALE	
	9.2. VERIFICATION INTIALE	
	9.3. VERIFICATIONS PERIODIQUES	
	9.4. VERIFICATION SELON LA NORME NF EN 62 305-4	
	9.5. RAPPORT DE VERIFICATION	
	9.6. MAINTENANCE	
	U.U. IVIAIN I LIVANUL	50

IBCNIFOUDRE		
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE		
Tel: 03 27 996 389		

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 3/76

10. LA I	PROTECTION DES PERSONNES	51
10.1.	DETECTION, ENREGISTREMENT ET MESURES DE SECURITE	51
10.1	.1. La détection d'orage et l'enregistrement	51
10.1	.2. Les mesures de sécurité	51
10.2.	TENSION DE CONTACT ET DE PAS	52
10.2	P.1. Tension de contact	52
10.2	P.2. Tension de pas	52
11. ANN	IEXES	53
11.1.	ANNEXE 1 => VISUALISATION DES RISQUES R1 AVEC ET SANS PROTECTION	54
11.2.	ANNEXE 2 => COMPTE RENDU ANALYSE DE RISQUE (PROTEC)	58
11.3.	ANNEXE 3 => EQUIPOTENTIALITE	68
11.4.	ANNEXE 4 => CARNET DE BORD QUALIFOUDRE	71

Nombre de pages de l'étude : 76 pages

NOTICE DE VERIFICATION ET DE MAINTENANCE

La notice de vérification et de maintenance, située à la toute fin de ce document, comporte son propre sommaire, ainsi que sa propre numérotation de page. Elle peut donc être détachée de l'analyse de risque foudre et de l'étude technique.

Nombre de pages de la notice : 17 pages

BCNIFOUSE ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE Tel: 03 27 996 389 ARF + ET

METHA'TERNOIS

VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 4/76

3. GLOSSAIRE

Installation Extérieure de Protection contre la Foudre (IEPF) :

Son rôle est de capter et de canaliser le courant de foudre vers la terre par le chemin le plus direct (en évitant la proximité des équipements sensibles). L'IEPF est composée :

- du système de capture : il est constitué de paratonnerres stratégiquement placés et de dispositifs naturels de capture ;
- des conducteurs de descente destinés à écouler le courant de foudre vers la terre ;
- du réseau des prises de terre ;
- du réseau d'équipotentialité (un maillage métallique des masses et des éléments conducteurs complété éventuellement par la mise en place de parafoudres et d'éclateurs).

Installation Intérieure de Protection contre la Foudre (IIPF) :

Son rôle principal est de limiter les perturbations électriques à l'intérieur des installations à des valeurs acceptables pour les équipements. L'IIPF est composée :

- du réseau d'équipotentialité : Il est obtenu par un maillage métallique des masses et des éléments conducteurs :
- de parafoudres, de filtres, etc. spécifiquement conçus pour chaque type de signal à transmettre ;

Méthode déterministe :

Cette méthode ne prend pas en compte le risque de foudroiement local. Par conséquent, quelque soit la probabilité d'impact, une structure ou un équipement défini comme IPS, sera protégé si l'impact peut engendrer une conséquence sur l'environnement ou sur la sécurité des personnes.

Lorsque la norme NF-EN 62305-2 ne s'applique pas réellement (exemple : zone ouverte ou à risque d'impact foudre privilégié tels que cheminées, aéro-réfrigérants, racks, stockages extérieurs) cette méthode est choisie.

Méthode probabiliste :

L'évaluation probabiliste du risque permet une classification des risques de la structure, elle permet donc de définir des priorités dans le choix des protections et de vérifier la pertinence d'un système de protection.

Elle permet de définir les niveaux de protections à atteindre pour les bâtiments, afin de lutter contre les effets directs et indirects de la foudre.

La méthode utilisée s'applique aux structures fermées (de type bâtiment), elle tient compte des dimensions, de la structure du bâtiment, de l'activité qu'il abrite, et des dommages que pourrait engendrer la foudre en cas de foudroiement sur ou à proximité des bâtiments.

Les risques de dommages causés par la foudre peuvent être de 4 types :

- R1 : Risque de perte humaine
- R2 : Risque de perte de service public
- R3 : Risque de perte d'héritage culturel
- R4 : Risque de pertes économiques

Suivant la circulaire du 24/04/2008, seul le risque R1 est pris en considération.

BCNIFOURE	ME
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE	
Tel : 03 27 996 389	VA

ARF + EI
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019		
Version initiale	Page 5/76	

Lorsque le risque calculé est supérieur au risque acceptable, des solutions de protection et de prévention sont adoptées jusqu'à ce que le risque soit rendu acceptable. Cette méthode probabiliste permet d'évaluer l'efficacité de différentes solutions afin d'optimiser la protection.

Le résultat obtenu fournit le niveau de protection à mettre en œuvre à l'aide de parafoudres, d'interconnexions et/ou de paratonnerres.

Pour évaluer le risque dû aux coups de foudre dans une structure, nous utiliserons la norme 62 305-2. Elle propose une méthode d'évaluation du risque foudre. Une fois fixée la limite supérieure du risque tolérable, la procédure proposée permet de choisir les mesures de protection appropriées pour réduire le risque à une valeur inférieure ou égale à la valeur limite tolérable. Cela débouchera sur la définition d'un niveau de protection allant de I, pour le plus sévère, à IV pour le moins sévère.

Niveau de protection (N_P) :

Nombre lié à un ensemble de valeurs de paramètres du courant de foudre quant à la probabilité selon laquelle les valeurs de conception associées maximales et minimales ne seront pas dépassées lorsque la foudre apparaît de manière naturelle.

Caractéristiques de la structure	niveau de protection
Structure non protégée par	-
SPF.	
Structure protégée par un SPF	IV
	III
	II
	1

Les niveaux de protection s'échelonnent du « Niveau IV » au « Niveau I ».

Le niveau IV étant le niveau de protection normal tandis que le niveau I est le niveau de protection maximal.

Equipements Importants pour la Sécurité (EIPS) :

Pour être qualifié **d'éléments important pour la sécurité** (EIPS), un élément (opération ou équipement) doit être choisi parmi les **barrières de sécurité** destinées à prévenir l'occurrence ou à limiter les conséquences d'un événement redouté central susceptible de conduire à un **accident majeur**.

Parafoudre:

Dispositif destiné à limiter les surtensions transitoires et à écouler les courants de choc. Il comprend au moins un composant non linéaire.

Parafoudres coordonnés:

Parafoudres coordonnés choisis et installés de manière appropriée pour réduire les défaillances des réseaux électriques et électroniques.

Système de protection contre la foudre (SPF) :

Installation complète utilisée pour réduire les dommages physiques dus aux coups de foudre qui frappent une structure Elle comprend à la fois des installations extérieures et intérieures de protection contre la foudre.

Zone de protection foudre (ZPF) :

Zone dans laquelle l'environnement électromagnétique de foudre est défini.

DCNEOUDE	ARF + ET	07/10/2019	
BCNIFOURE ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE	METHA'TERNOIS		
Tel: 03 27 996 389	VALHUON (62)	Version initiale	Page 6/76

4. LE RISQUE FOUDRE

Avant d'entamer précisément le dossier d'étude du risque foudre, il est nécessaire de rappeler quelques principes fondamentaux sur la foudre et ses effets destructeurs.

Evénement initiateur

Evénement redouté

Phénomènes dangereux

Effets

FOUDRE

ETINCELLE

EXPLOSION INCENDIE PERTE D'EIPS IMPACT HUMAIN, ENVIRONNEMENTAL & INDUSTRIEL

La foudre est un courant de forte intensité, 30 kA en moyenne avec des maxima de l'ordre de 100 kA, se propageant avec des fronts de montée extrêmement raides entre deux masses nuageuses ou entre une masse nuageuse et le sol.

Ce courant de foudre peut avoir des conséquences très dommageables pour les structures même des bâtiments lorsqu'elles sont directement frappées. La parade est relativement simple à trouver : l'installation de paratonnerres ou la prise en compte d'éléments constitutifs (naturel) du bâtiment en tant que tel.

Mais elle peut aussi causer d'innombrables dégâts aux équipements électriques, électroniques et informatiques qui se trouvent à proximité du point d'impact, en cherchant à s'écouler à la terre par tous les éléments conducteurs qu'elle rencontre sur son chemin. Elle rayonne également un champ électromagnétique très intense, lui-même générateur de courants parasites sur les câbles qu'il illumine. Enfin, elle crée des phénomènes dits de "couplage de terre" lors de son écoulement à la terre.

La parade contre ces effets secondaires est plus difficile à mettre en place dans la mesure où le danger peut avoir des origines multiples. Néanmoins, les progrès de ces dernières années sur la connaissance de ces phénomènes nous permettent aujourd'hui de nous en protéger grâce aux mesures suivantes :

- Réalisation d'une parfaite équipotentialité des terres du site dont le but est de limiter les conséquences des phénomènes de couplage de terre, complétée en surface par l'interconnexion des masses métalliques tels que chemins de câbles en acier, structure métallique, tuyauteries et conduits divers à proximité des équipements sensibles. Ce réseau en surface, encore appelé "Plan de Masse", a pour effet de réduire les courants vagabonds qui circulent habituellement dans ces éléments conducteurs.
- Cette mesure de mise en équipotentialité peut être complétée par l'installation de parafoudres sur les lignes provenant de l'extérieur des bâtiments et reliées aux équipements importants pour la sécurité ou aux électroniques fragiles, pour les protéger contre les surtensions transitoires dont l'origine a été expliquée précédemment.

BCNIFOURE ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE		
Tel: 03 27 996 389		

ARF + ET

METHA'TERNOIS

VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 7/76

5. INTRODUCTION

5.1. Base documentaire

L'Analyse de Risque Foudre et l'Etude Technique se basent sur notre visite sur site du 07 février 2018 et sur les documents listés ci-dessous. Les documents ont été fournis par Mme GIRARD de STUDEIS.

Version initiale			
Référence du document			
Titre	Numéro(s)		
1-1.SAS METHA TERNOIS_avant-projet	15.09.2013		
Plan après projet	12.04.2019		
Zonage Atex (existant+extension)	16.09.16 et 17.08.18		
Plan Armoire process	N° EN0199-10		
Plan TGBT	EN0199-03		
Plan armoire SG	22.12.2014		
Plan de sécurité	1		
Plan des réseaux enterrés	1		
Moyens incendie	Sur plan de sécurité		
Moyens incendie, délai pompiers, rubriques ICPE	Studéis		
Vue aérienne	Google Earth et Mappy		

BCNIFOURE
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE
Tel : 03 27 996 389

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019				
Version initiale	Page 8/76			

5.2. Déroulement de la mission

5.2.1. Références réglementaires et normatives

L'étude est réalisée dans le respect des règles de l'art, conformément aux prescriptions, normes, décrets et textes officiels en vigueur à ce jour, et plus particulièrement aux documents suivants :

Normes

Norme	Désignation
NF C 17-102	Protection des structures et des zones ouvertes contre la foudre par
(Septembre 2011)	paratonnerre à dispositif d'amorçage
NF C 15-100	Installations électriques Basse Tension § 443 et § 543
(Décembre 2002)	
NF EN 62305-1	Protection contre la foudre,
(Novembre 2013)	Partie 1 : Principes généraux
NF EN 62305-2	Protection contre la foudre,
(Novembre 2006)	Partie 2 : Evaluation du risque
NF EN 62305-3	Protection contre la foudre,
(Décembre 2006)	Partie 3 : Dommages physiques sur les structures et risques humains
NF EN 62305-4	Protection contre la foudre,
(Décembre 2012)	Partie 4 : Réseaux de puissance et de communication dans les structures

Réglementation

Document	Désignation
Arrêté du 4 octobre	Arrêté relatif à la prévention des risques accidentels au sein des
2010	installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation, modifié par l'arrêté du 19 juillet 2011
Circulaire du 24	Application de l'arrêté du 19 juillet 2011
avril 2008	

5.2.2. Définition de l'Analyse du Risque Foudre

L'objet de cette étude, conformément à l'arrêté du 4 octobre 2010, est d'analyser la nécessité de protection foudre et le niveau associé pour chaque unité concernée du site.

Selon l'article 18 de l'Arrêté du 19 juillet 2011 :

L'Analyse du Risque Foudre identifie les équipements et installations dont une protection doit être assurée. Elle est basée sur une évaluation des risques réalisée conformément à la norme NF EN 62305-2. Elle définit les niveaux de protection nécessaires aux installations. Cette étude tient compte des risques inhérents à votre site, vus dans l'étude de dangers.

Cette analyse est systématiquement mise à jour à l'occasion de modifications notables des installations nécessitant le dépôt d'une nouvelle autorisation au sens de l'article R. 512-33 du code de l'environnement et à chaque révision de l'étude de dangers ou pour toute modification des installations qui peut avoir des répercussions sur les données d'entrées de l'ARF.

BCNIFOURE	ARF + ET	07/10/2019	
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE		Version initiale	Page 9/76
Tel: 03 27 996 389	VALHUON (62)		

Et selon sa circulaire associée du 24 avril 2008 :

L'ARF identifie:

- Les installations qui nécessitent une protection ainsi que le niveau de protection associé ;
- Les liaisons entrantes ou sortantes des structures (réseaux d'énergie, réseaux de communications, canalisations) qui nécessitent une protection ;
- La liste des équipements ou des fonctions à protéger ;
- Le besoin de prévention visant à limiter la durée des situations dangereuses et l'efficacité du système de détection d'orage éventuel.

L'ARF n'indique pas de solution technique (type de protection directe ou indirecte). La définition de la protection à mettre en place (paratonnerre, cage maillée, nombre et type de parafoudres) et les vérifications du système de protection existant sont du ressort de l'étude technique.

Pour conclure, la méthode est modélisée à travers le logiciel spécialisé Protec Risk.

5.2.3. Définition de l'Etude Technique

L'objet de cette étude est de valider une solution de protection foudre pour chaque unité concernée du site. L'Etude Technique s'effectue comme suit :

❖ Protection des effets directs (Installation Extérieure de Protection contre la Foudre)

Le but de cette étude est d'indiquer les dispositions à prendre pour obtenir, dans l'état actuel des connaissances de la technique et de la réglementation en vigueur, une protection satisfaisante des bâtiments et installations fixes, contre les coups de foudre directs.

Nous proposons pour chaque bâtiment ou structure la solution de protection la mieux adaptée possible à la situation rencontrée.

Protection des effets indirects (Installation Intérieure de Protection contre la Foudre)

Il y a lieu d'assurer une montée en potentiel uniforme des terres et des masses en cas de choc foudre sur le site.

Cette montée en potentiel uniforme permet de limiter les effets de claquage et les courants vagabonds, pouvant être des facteurs déclenchant dans les zones à risque ou bien destructeurs pour les équipements électroniques. Pour cela, l'examen des réseaux de terre est réalisé.

Les lignes électriques seront aussi examinées afin de limiter les surtensions qu'elles peuvent transmettre et devenir un éventuel facteur déclenchant dans les zones à risques à l'intérieur du site.

Prévention

Il y est défini les systèmes de détection d'orage, les mesures de sécurité et les moyens de protection contre les tensions de pas et de contact.

Notice de vérification et maintenance

Il y est défini la périodicité, la procédure de vérification, le rapport de vérification et la maintenance.

BCNIFOURE	ARF + ET	07/10/2019	
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE	VALHUON (62)	Version initiale	Page 10/76
Tel: 03 27 996 389	VALITOON (02)		

6. PRESENTATION DU SITE

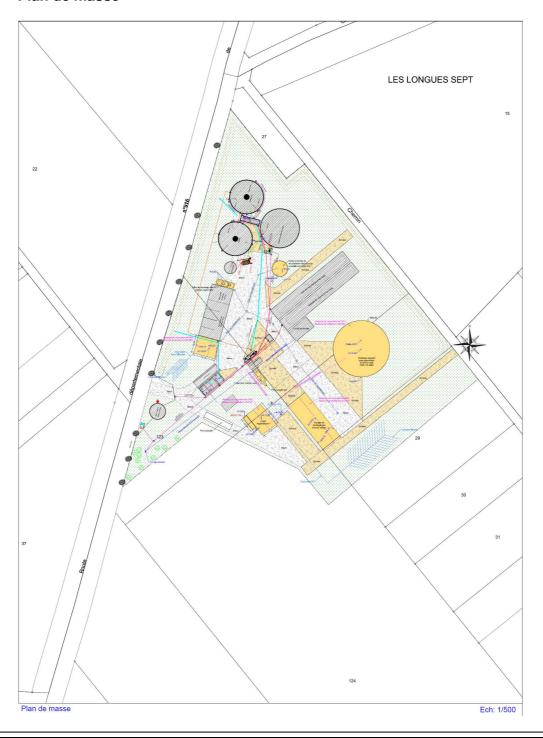
6.1. Caractéristiques du site

Adresse

SAS METHA'TERNOIS

« RUE DE PERNES » 62550 VALHUON

• Plan de masse



I3CNIFOUDRE
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE
Tel : 03 27 996 389

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale Page 11/76

• Vue aérienne du site (hors projet)



Source : Google Earth

BCNIFOURE ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE Tel: 03 27 996 389 ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 12/76

6.2. <u>Liste des installations répertoriées dans la nomenclature des installations classées</u>

Désignation des activités	Rubrique	A/E/D/DC/NC ¹	Rayon d'affichage
Valorisation ou mélange de valorisation et d'élimination de déchets non dangereux non inertes <u>Digestion anaérobie</u> : 82 tonnes/jour (< 100 tonnes/jour)	3532	NC	NC
Installation de méthanisation d'autres déchets non dangereux <u>Matières entrantes</u> : 82 tonnes/jour (< 100 tonnes/jour)	2781-2.b	E	1 km
Combustion à l'exclusion des activités visées par les rubriques 2770, 2771, 2971 ou 2931 et des installations classées au titre de la rubrique 3110 Puissance totale des 2 moteurs : 1 MW (Puissance thermique nominale supérieure ou égale à 1 MW, mais inférieure à 50 MW)	2910-B.1	E	1 km

Source : Nomenclature ICPE

BCNIFOURE
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE
Tal - 02 07 006 200

Tel	:	03	27	996	389

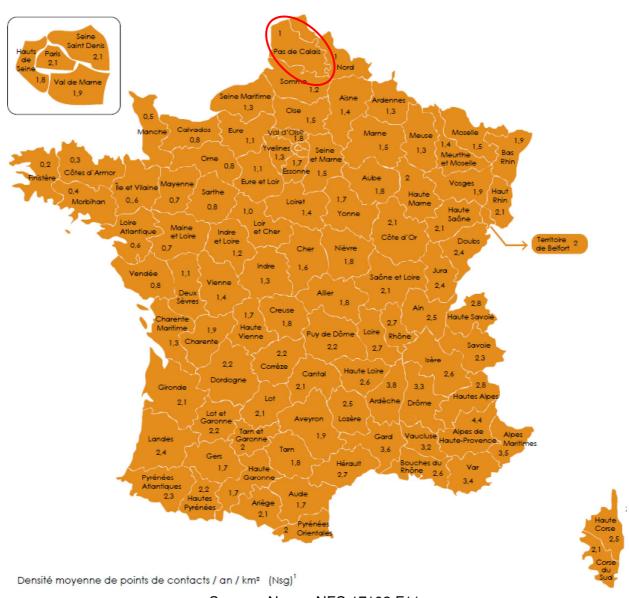
ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019				
Version initiale	Page 13/76			

7. ANALYSE DE RISQUE FOUDRE (A.R.F)

7.1. Densité de foudroiement

La densité moyenne de points de contacts/an/km² du Pas de Calais est de 1 (Nsg)



Source: Norme NFC 17102 F11

7.2. Résistivité du sol

En l'absence de données précises de l'exploitant nous appliquons la norme NF EN 62 305-2 et donc nous retiendrons la valeur par défaut soit $500~\Omega m$.

BCNIFOURE	ARF + ET	07/10/2019	
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE			
Tel: 03 27 996 389	VALHUON (62)	Version initiale	Page 14/76

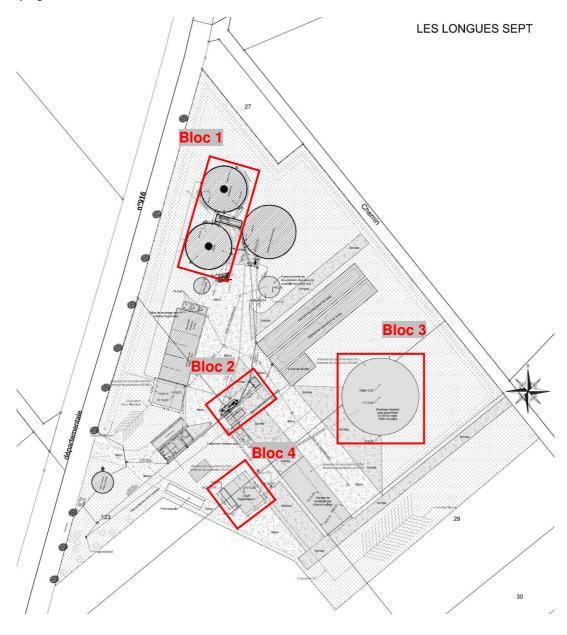
7.3. <u>Détermination des niveaux de protection</u>

7.3.1. Identification des structures à étudier

Le site sera étudié en 4 blocs étudiés selon la méthode probabiliste. Le découpage est réalisé en fonction de l'implantation géographique et de l'activité des unités. En l'absence de murs coupe-feu deux heures séparant de façon conséquente l'intérieur des unités, elles seront étudiées dans leur globalité.

- Bloc 1 : Post-Digesteur et Digesteur,
- Bloc 2 : Zone Cogénération, Charbon actif et local chaudière,
- Bloc 3 : Gazomètre avec stockage digestat,
- Bloc 4 : Bâtiment hygiénisation et biofiltre.

Le découpage est illustré ci-dessous :





ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale Page 15/76

Une approche déterministe sera apportée aux unités suivantes (parfois en complément de la méthode probabiliste) :

- Silos de stockage intrants hygiénisés,
- 2 Ponts bascule,
- Containers de cogénération,
- Traitement Charbon actif

Assurer l'équipotentialité des parties métalliques de ces unités.

Les unités suivantes ne présentent pas de risque vis-à-vis de la foudre, elles ne seront pas étudiées dans notre rapport (activité neutre, matières inertes, que très ponctuellement occupée...) :

- Bureaux et traitement d'eau,
- Serres de production de spiruline,
- Réserve incendie et retenue d'eau,
- Stockage des intrants solides et liquides,
- Fosse de récupération des eaux de ruissellement,

BCNIFOURE ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE
Tel: 03 27 996 389

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Page 16/76

Version initiale

7.3.2. Identification des risques dus à la foudre

Risque d'incendie:

Il sera retenu élevé dans notre dossier pour les unités concentrant du gaz et/ou présentant des zones atex notamment 1 (blocs 1 à 3 => digesteurs, post digesteurs, cogénération, gazomètre...).

Il sera toutefois quantifié ordinaire pour l'autre unité (bloc 4 => bâtiment hygiénisation et biofiltre). En effet cette unité ne comporte que des zones Atex 2.

Risque d'explosion :

En fonction du zonage Atex nous pouvons dire qu'il n'y a pas de zone 0 identifiée sur le site. Nous ne retiendrons donc pas le risque d'explosion dans notre dossier.

Toutefois une attention particulière sera apportée au post digesteur, digesteur et gazomètre dont les toitures sont faites de menbranes perforables par l'impact foudre.

Risque de pollution de l'environnement :

Le site est sur rétention (cuves prévues à cet effet, fosse de récupération des eaux de ruissellement...) nous ne retiendrons pas le risque de pollution dans notre analyse.

Risque de panique de personne :

L'effectif du site est nettement inférieur à 100 personnes (maximum de 5 à terme). Les personnes seront réparties sur l'ensemble du site. Nous retiendrons donc un risque de panique faible au titre de la NF EN 62305-2.

D'autre part:

Situation relative:

Le site est dans un environnement rural. Il se situe en bord de la RD 916 de Valhuon. Les unités étudiées seront considérées comme étant entourées d'objet plus petit (unités entre-elles).

Moyens d'extinction incendie :

Les moyens d'extinctions sont manuels de type extincteurs et réserve incendie. Le délai d'intervention des pompiers est de moins de 10 minutes depuis la caserne des pompiers de Pernes.



ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale Page 17/76

7.3.3. Caractérisation du bloc 1 : Post-Digesteur et Digesteur

		Descr	iption de la s	tructui	re		
Activité	Industriel		Bureau		Autres	8:	
Dimensions (m)	Longueur : 55	La	rgeur : 25	Haute	ur : 7	Hmax:/	
Sol	■ Béton		Carrelage		Lino	☐ Autre :	
Ossature	Béton		Métallique		Bois	☐ Autre :	
Façade	■ Béton		Métallique		Bois	☐ Autre :	
Toiture	☐ Métallique ☐ Béton		Fibro-cimen	t =	Autre	: Bâche EPHD	

Description des lignes entrantes et sortantes de la structure					
Lignes	1	2	3		
Nom de l'équipement	Alimentation électrique des locaux techniques				
HT/BT/CFA BT					
Nom du bâtiment connecté à cette ligne	TGBT poste route				
Longueur de la 175 m (Mesure estimative)					
Aérien / Souterrain	Souterrain				

Canalisations

Non concerné car toutes les parties souterraines sont en PEHD ou équivalent.

Conclusion (détail des calculs en annexes 1 et 2)

LA STRUCTURE EST PROTEGEE CONTRE LA FOUDRE APRES MISE EN PLACE DES MESURES DE PROTECTION IEPF ET IIPF DE NIVEAU IV.

DCNEOUSE	ARF + ET	07/10/2019	
BCNIFOURE			
Tel: 03 27 996 389	VALHUON (62)	Version initiale	Page 18/76

7.3.4. Caractérisation du bloc 2 : Zone Cogénération, Charbon actif et local chaudière,

	D	escription de la structure
		SC-NELL
Activité	Industriel	☐ Bureau ☐ Autres :
Dimensions (m)	Longueur : 25	Largeur : 25 Hauteur : 6 Hmax : 10 m
Sol	Béton	☐ Carrelage ☐ Lino ☐ Autre :
Ossature	☐ Béton	■ Métallique □ Bois □ Autre :
Façade	☐ Béton	■ Métallique □ Bois □ Autre :
Toiture	■ Métallique□ Béton	■ Fibro-ciment □ Autre :

Description des lignes entrantes et sortantes de la structure					
Lignes 1 2 3					
Nom de l'équipement	Alimentation électrique				
HT/BT/CFA BT					
Nom du bâtiment connecté à cette ligne	TGBT poste route				
Longueur de la connexion	100 m (Mesure estimative)				
Aérien / Souterrain	Souterrain				

Description des canalisations

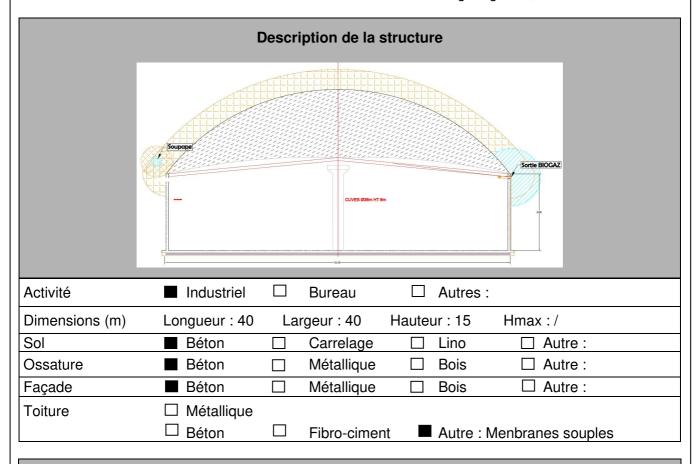
Non concerné car toutes les parties souterraines sont en PEHD.

Conclusion (détail des calculs en annexes 1 et 2)

LA STRUCTURE EST PROTEGEE CONTRE LA FOUDRE APRES MISE EN PLACE DES MESURES DE PROTECTION IIPF DE NIVEAU IV.

DCNEOUSE	ARF + ET	07/10/2019	
BCNIFOURE			
Tel: 03 27 996 389	VALHUON (62)	Version initiale	Page 19/76

7.3.5. Caractérisation du bloc 3 : Gazomètre avec stockage digestat,



Description des lignes entrantes et sortantes de la structure					
Lignes	1	2	3		
Nom de l'équipement	Alimentation électrique				
HT/BT/CFA	BT				
Nom du bâtiment connecté à cette ligne	TGBT poste route				
Longueur de la connexion	150 m (Mesure estimative)				
Aérien / Souterrain	Souterrain				

Description des canalisations

Non concerné car toutes les parties souterraines sont en PEHD.

Conclusion (détail des calculs en annexes 1 et 2)

LA STRUCTURE EST PROTEGEE CONTRE LA FOUDRE APRES MISE EN PLACE DES MESURES DE PROTECTION IEPF ET IIPF DE NIVEAU IV.

I3CNIFOUDRE
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE
Tel : 03 27 996 389

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019		
Version initiale	Page 20/76	

7.3.6. Caractérisation du bloc 4 : Bâtiment hygiénisation et biofiltre

Description de la structure						
Activité	Industriel		Bureau	☐ Autres :		
Dimensions (m)	Longueur : 20	La	rgeur : 12	Hauteur : 12	Hmax:/	
Sol	Béton		Carrelage	Lino	☐ Autre :	
Ossature	■ Béton		Métallique	☐ Bois	☐ Autre :	
Façade	■ Béton		Métallique	☐ Bois	☐ Autre :	
Toiture	■ Métallique					
	Béton		Fibro-cimen	t 🗆 Autre :		

Description des lignes entrantes et sortantes de la structure			
Lignes	1	2	3
Nom de l'équipement	Alimentation électrique		
HT/BT/CFA	BT		
Nom du bâtiment connecté à cette ligne	TGBT Poste route		
Longueur de la	100 m		
connexion	(Mesure estimative)		
Aérien / Souterrain	Souterrain		

Description des canalisations

Non concerné car toutes les parties souterraines sont en PEHD.

Conclusion (détail des calculs en annexes 1 et 2)

LA STRUCTURE EST PROTEGEE CONTRE LA FOUDRE APRES MISE EN PLACE DES MESURES DE PROTECTION IEPF ET IIPF DE NIVEAU IV.

7.3.7. Equipements ou fonctions à protéger

Nous retenons comme équipement important pour la sécurité du site :

- Les centrales de détection gaz.

Cette liste pourra être complétée par l'exploitant.

DCNEOUSE	ARF + ET	07/10/2019	
BCNIFOURE			
Tel: 03 27 996 389	VALHUON (62)	Version initiale	Page 21/76

7.4. CONCLUSIONS DE L'ANALYSE DU RISQUE FOUDRE

STRUCTURES ETUDIEES SELON LA METHODE PROBABILISTE

Structures	Niveau de Protection Analyse du Risque Foudre EFFETS DIRECTS	Niveau de Protection Analyse du Risque Foudre EFFETS INDIRECTS
Bloc 1 : Post-Digesteur et Digesteur	Structure nécessitant une protection de niveau IV	Protection de niveau IV
Bloc 2 : Zone Cogénération, Charbon actif et local chaudière	Structure ne nécessitant pas de protection	Protection de niveau IV
Bloc 3 : Gazomètre avec stockage digestat	Structure nécessitant une protection de niveau IV	Protection de niveau IV
Bloc 4 : Bâtiment hygiénisation et biofiltre	Structure ne nécessitant pas de protection	Pas de protection requise

STRUCTURE ETUDIEE SELON LA METHODE DETERMINISTE

- Silos de stockage intrants hygiénisés,
- 2 Ponts bascule,
- Containers de cogénération,
- Traitement Charbon actif.

Assurer l'équipotentialité des parties métalliques de ces unités.

EQUIPEMENTS OU FONCTIONS A PROTEGER

Protection des centrales de détection gaz par parafoudres adaptés.

PREVENTION

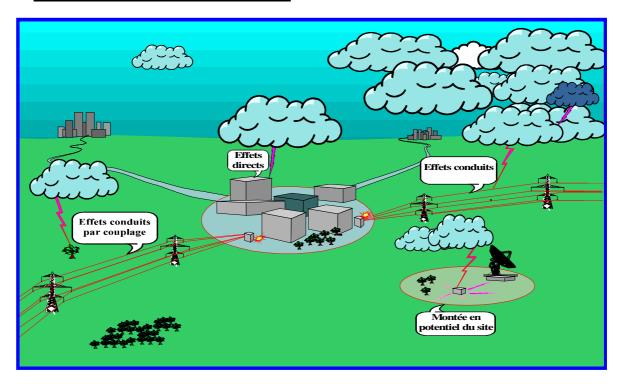
Mise en place d'un système de prévention de situation orageuse à intégrer dans les procédures d'exploitation du site (interdire en période orageuse le travail en toiture des unités, la proximité des installations paratonnerres et l'intervention sur le réseau électrique).

Document joint => Visualisation des risques R1 avec et sans protection (Annexe 1) Document joint => Compte rendu Analyse de Risque (Protec) (Annexe 2)

BCNIFOURE	ARF + ET	07/10/2	2019	
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE		Version initiale	Page 22/76	
Tel: 03 27 996 389	VALHUON (62)	VOIGION IIIIIIaio	. ago LL, 70	

8. ETUDE TECHNIQUE

8.1. Principes de protection : IEPF et IIPF



8.1.1. Les Installations Extérieures de Protection Foudre (I.E.P.F)

Il y a lieu de maîtriser le cheminement d'un éventuel courant de foudre et d'empêcher le foudroiement direct des bâtiments ou structures concernées. Pour le cas où le bâtiment ne bénéficierait pas d'une auto-protection satisfaisante (sur le plan technique et réglementaire), la solution consiste en la mise en place judicieuse d'un système de paratonnerre permettant de capter un éventuel coup de foudre se dirigeant sur les installations.

L'écoulement du courant de foudre doit être alors réalisé par des conducteurs reliant le plus directement possible ce captage à des prises de terre spécifiques. Les prises de terre paratonnerre doivent être reliées de façon équipotentielle au réseau de terre générale du site. Les masses métalliques situées à proximité des conducteurs de descente leur sont reliées en respectant les distances de sécurité indiquées dans les normes françaises NF EN 62305-3 et NF C 17 102, afin de ne générer aucun arc d'amorçage.

Toutes les parties métalliques doivent être raccordées à une liaison équipotentielle les reliant à la terre pour éviter les décharges électrostatiques et les risques d'amorçage.

BCNIFOURE
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE
Tel : 03 27 996 389

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

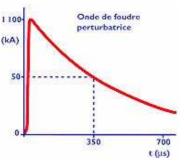
Page 23/76

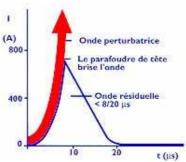
8.1.2. Les Installations Intérieures de Protection Foudre (I.I.P.F)

a) Réseau basse tension

Les points de livraison EDF se trouvent au niveau des postes de transformation.

Une protection de tête d'installation, disposée dans les TGBT, permet de briser l'onde de foudre venant du réseau EDF, et de supprimer une grande partie de son énergie.





Cette protection en tête d'installation est obligatoire suivant le texte de la norme NFC 15-100. Cidessous la synthèse.

5 RAPPEL DES REGLES DE LA NF C 15-100

Le tableau 1 ci-après reprend les règles de l'article 443 de la norme NF C 15-100 en prenant compte en complément l'indisponibilité de l'installation.

Tableau 1 - Règles de protection

Caractéristiques et alimentation du bâtiment	Densité de foudroiement (N _g) Niveau kéraunique (N _k)	
	$N_{\rm g} \le 2,5$ $N_{\rm k} \le 25 ({\rm AQ1})$	$N_{\rm g} > 2.5$ $N_{\rm k} > 25 ({\rm AQ2})$
Bâtiment équipé d'un paratonnerre	Obligatoire ⁽²⁾	Obligatoire ⁽²⁾
Alimentation BT par une ligne entièrement ou partiellement aérienne (3)	Non obligatoire ⁽⁴⁾	Obligatoire ⁽⁵⁾
Alimentation BT par une ligne entièrement souterraine	Non obligatoire ⁽⁴⁾	Non obligatoire ⁽⁴⁾
L'indisponibilité de l'installation et/ou des matériels concerne la sécurité des personnes ⁽¹⁾	Selon analyse du risque	Obligatoire

⁽¹⁾ c'est le cas par exemple

⁽⁵⁾ Toutefois, l'absence d'un parafoudre est admise si elle est justifiée par l'analyse du risque définie en 6.2.2.

BCNIFOURE
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE
Tel : 03 27 996 389

ARF + ET

METHA'TERNOIS

VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 24/76

⁻ de certaines installations où une médicalisation à domicile est présente :

d'installations comportant des Systèmes de Sécurité Incendie, d'alarmes techniques, d'alarmes sociales, etc.

⁽²⁾ Dans le cas des bâtiments intégrant le poste de transformation, si la prise de terre du neutre du transformateur est confondue avec la prise de terre des masses interconnectée à la prise de terre du paratonnerre (voir annexe G), la mise en œuvre de parafoudres n'est pas obligatoire. Dans le cas d'immeubles équipés de paratonnerre et comportant plusieurs installations privatives, le parafoudre de type 1 ne pouvant être mis en œuvre à l'origine de l'installation est remplacé par des parafoudres de type 2 (In ≥ 5 kA) placés à l'origine de chacune des installations privatives (voir annexe G)

⁽³⁾ Les lignes aériennes constituées de conducteurs isolés avec écran métallique relié à la terre sont à considérer comme équivalentes à des câbles souterrains.

⁽⁴⁾ L'utilisation de parafoudre peut également être nécessaire pour la protection de matériels électriques ou électroniques dont le coût et l'indisponibilité peuvent être critique dans l'installation comme indiqué par l'analyse du risque.

Lorsque le parafoudre n'est pas obligatoire, une analyse du risque peut être effectuée qui, si le coût des matériels mis en œuvre et leur indisponibilité sont vitaux dans l'installation, pourra le justifier.

Lorsqu'un parafoudre est mis en œuvre sur le circuit de puissance, il est recommandé d'en installer aussi sur le circuit de communication (voir analyse du risque dans le guide UTE C 15-443).

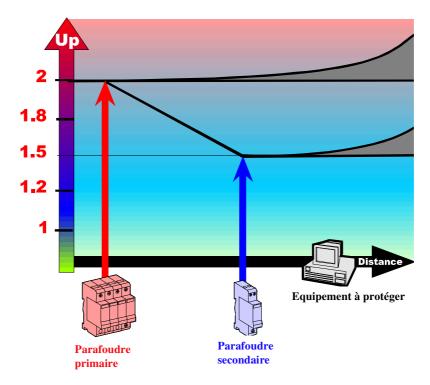
Lorsque des parafoudres sont mis en œuvre dans des réseaux de communication, ils doivent être reliés à la prise de terre des masses de l'installation.

D'autres équipements, jugés particulièrement sensibles ou pour lesquels la perte de continuité de service serait critique (exemple : Ascenseurs, systèmes informatiques et téléphoniques...) peuvent également être protégés par l'intermédiaire d'un second niveau de protection.

Ce second niveau est réalisé par des parafoudres dont la tension résiduelle, très basse, est adaptée à la sensibilité du matériel à protéger.

Ce concept s'appelle la « cascade » de parafoudres.

La « cascade » dans la pratique :



Le choix des parafoudres doit être fait en fonction de leur pouvoir d'écoulement en courant de décharge (facteur retenu pour les parafoudres primaires), de leur tension résiduelle (facteur important pour les parafoudres secondaires), de la tension nominale du réseau (généralement 400V triphasé), et du schéma de distribution du neutre (TN, TT, IT).

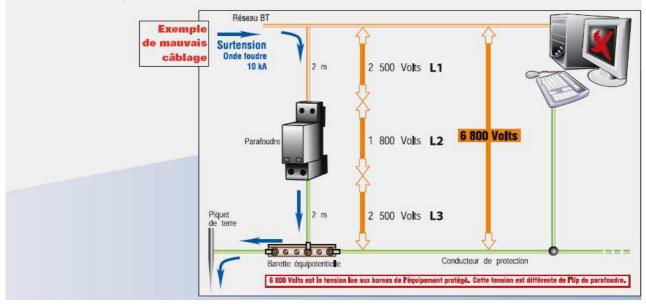
BCNIFOURE	ARF + ET	07/10/	2019
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE		Version initiale	Page 25/76
Tel: 03 27 996 389	VALHUON (62)	V Croiori iriitiaic	1 ago 20/10

Le choix des sectionneurs fusibles ou disjoncteurs, doit être fait en fonction du type des parafoudres et de leur positionnement dans l'installation, de manière à assurer le pouvoir de coupure en courant de court-circuit (lcc).

La Règle des 50 cm

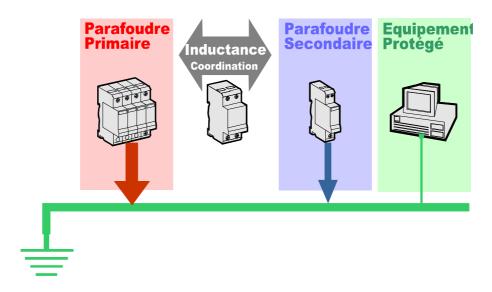
La longueur cumulée L1 + L2 + L3 doit être inférieure à 50 cm, pour limiter la dégradation du niveau Up du parafoudre. En cas d'impossibilité :

- Réduire cette longueur en déportant les bornes de raccordement.
- · Sélectionner un parafoudre avec un Up inférieur (à In égal...).
- · Utiliser un montage en coordination.



Une longueur de câble minimum entre les deux étages de protection doit être respectée de manière à assurer le découplage nécessaire au bon fonctionnement de la protection cascade.

Dans le cas contraire, une inductance de découplage doit être adaptée au courant nominal au point considéré, pour assurer une bonne coordination de l'ensemble.

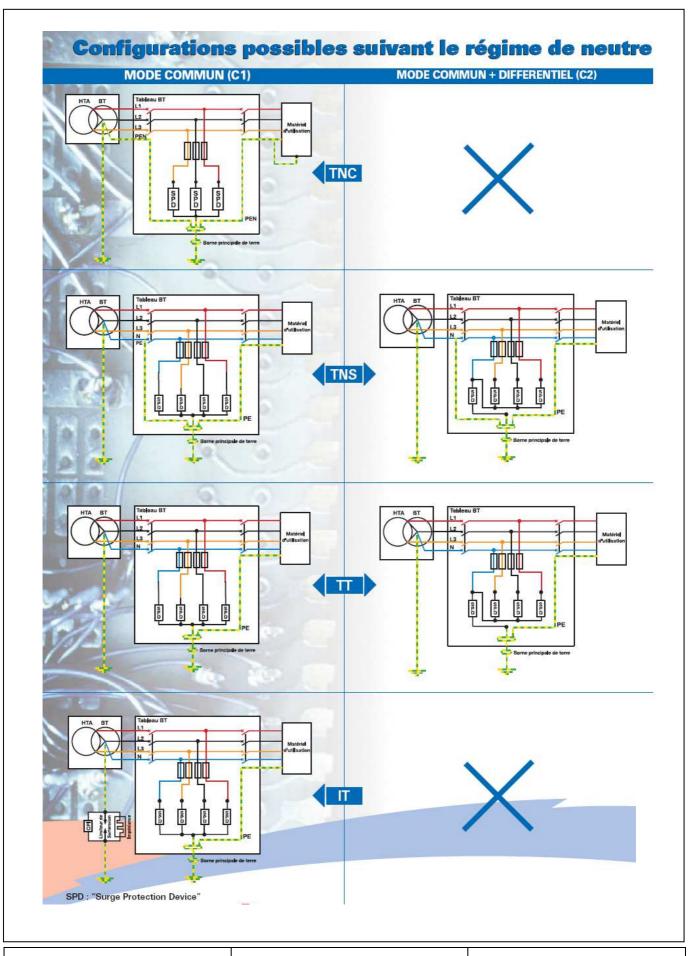




ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale Page 26/76





ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale Page 27/76

8.2. PRECONISATIONS

8.2.1. Protections: Les Installations Extérieures de Protection Foudre (IEPF)

La probabilité de pénétration d'un coup de foudre dans la structure à protéger est considérablement réduite par la présence d'un dispositif de capture convenablement conçu. **Un Système de Protection Foudre (SPF)** est constitué de 3 principaux éléments :

- a) Dispositif de capture,
- b) Conducteur de descente,
- c) Prise de terre.

Nous distinguons :

Les systèmes passifs régis par la norme NF EN 62305-3 :

Cette technique de protection consiste à répartir sur le bâtiment à protéger, des dispositifs de capture à faible rayon de couverture (pour les pointes), des conducteurs de descente et des prises de terre foudre.

Les systèmes actifs régis par la norme NF C 17-102 :

Dans cette technique, le rayon de couverture des dispositifs de capture est amélioré par un dispositif ionisant. Les dispositifs de capture sont appelés Paratonnerres à Dispositif d'Amorçage (PDA). Le rayon de protection d'un PDA dépend de sa hauteur (hm) par rapport à la surface à protéger, de son avance à l'amorçage (ΔL) et du niveau de protection nécessaire. Il est calculé à partir des abaques de la norme NF C 17-102. Un coefficient réducteur de 40 % doit être appliqué pour la protection des installations classées pour la protection de l'environnement soumise à l'arrêté du 4 octobre 2010.

<u>Les dispositifs de capture</u> peuvent être constitués par une combinaison quelconque des composants suivants :

a) tiges simples (compris les mâts séparés),

Chaque pointe assurant une protection réduite, il est nécessaire d'implanter un grand nombre de pointes pour des grandes structures. Cela n'est pas adapté au bâtiment ou à des zones avec de multiples unités.

b) fils tendus,

Cette solution n'est pas adaptée aux bâtiments. Elle est surtout utilisée pour des zones ouvertes de type « stockage ».

c) conducteurs maillés,

A un coût acceptable, cette installation n'est pas adaptée à des bâtiments de grande superficie ou à des zones avec de multiples unités. Nous l'écartons.

BCNIFOURE
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE
Tel: 03 27 996 389

ARF + EI
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019		
Version initiale	Page 28/76	

d) structures naturelles,

Les toitures des digesteurs, gazomètres... sont en membrane souple. Ce matériau nous amène à ne pas retenir la solution de la structure naturelle comme dispositif de capture (impossible sur membrane non conductrice).

Un impact sur une membrane provoque sa perforation (à proscrire car zone atex dans ces unités).

a) paratonnerres à dispositif d'amorçage,

Malgré la réduction obligatoire des rayons de protection de 40%, les PDA permettent en un point de protéger une grande superficie. Cette solution sera donc la plus adaptée pour la protection du site. Cette solution permet d'éviter tout impact directement sur les unités et donc d'éviter dans notre cas la perforation des membranes.

<u>Les conducteurs de descente</u> peuvent être constitués par une combinaison quelconque des composants suivants :

a) structures naturelles,

Les éléments suivants de la structure peuvent être considérés comme des descentes "naturelles":

- a) les installations métalliques, à condition que:
 - la continuité électrique entre les différents éléments soit réalisée de façon durable, conformément aux exigences de 5.5.2,
 - leurs dimensions soient au moins égales à celles qui sont spécifiées pour les descentes normales dans le Tableau 6.

Les canalisations transportant des mélanges inflammables ou explosifs ne doivent pas être considérées comme des composants naturels de descente si le joint entre brides n'est pas métallique ou si les brides ne sont pas connectées entre elles de façon appropriée.

NOTE 1 Les installations métalliques peuvent être revêtues de matériau isolant.

b) l'ossature métallique de la structure présentant une continuité électrique;

NOTE 2 Pour des éléments préfabriqués en béton armé, il est important de réaliser des points d'interconnexion entre les éléments de renforcement. Il est aussi essentiel que le béton armé intègre une liaison conductrice entre ces points. Il est recommandé de réaliser ces interconnexions "in situ" lors de l'assemblage (voir Annexe E).

NOTE 3 Dans le cas de béton précontraint, il convient de veiller au risque d'effets mécaniques inadmissibles dus, pour une part aux courants de décharge atmosphérique, et d'autre part au raccordement de l'installation de protection contre la foudre.

- c) les armatures armées en acier interconnectées de la structure en béton;
 - NOTE 4 Les ceinturages ne sont pas nécessaires si l'ossature métallique ou si les interconnexions des armatures du béton sont utilisées comme conducteurs de descente.
- d) les éléments de façade, profilés et supports des façades métalliques, à condition que:
 - leurs dimensions soient conformes aux exigences relatives aux descentes (voir 5.6.2) et que leur épaisseur ne soit pas inférieure à 0,5 mm,
 - leur continuité électrique dans le sens vertical soit conforme aux exigences de 5.5.2.

Pour garantir une certitude quant à la continuité électrique des éléments dissipateurs de foudre, nous ne partons pas sur le choix de la structure naturelle.

b) conducteurs normalisés dédiés,

Du fait de la structure naturelle n'est pas envisagée, nous optons directement pour la solution des conducteurs dédiés au PDA.

BCNIFOURE	ARF + ET	07/10/2019	
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE		Version initiale	Page 29/76
Tel: 03 27 996 389	VALHUON (62)	V Orolon initials	1 ago 20/10

<u>Les prises de terre</u> peuvent être constituées par une combinaison quelconque des composants suivants :			
a) prise de terre de type A,b) prise de terre de type B,c) structures naturelles.			
La norme NFC 17102 impose une section de 50 mm² pour le cuivre (ou équivalent pour d'autre matériaux) pour qu'un fond de fouille soit utilisable comme élément dissipateur de foudre. Le site existant ne répond pas à cette condition. Il sera nécessaire de créer des prises de terre paratonnerres spécifiques de type A pour les descentes PDA.			
Il sera donc nécessaire de respecter les préconisations en pages suivantes.			

BCNIFOURE		
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE		
T.I. 00 07 000 000		

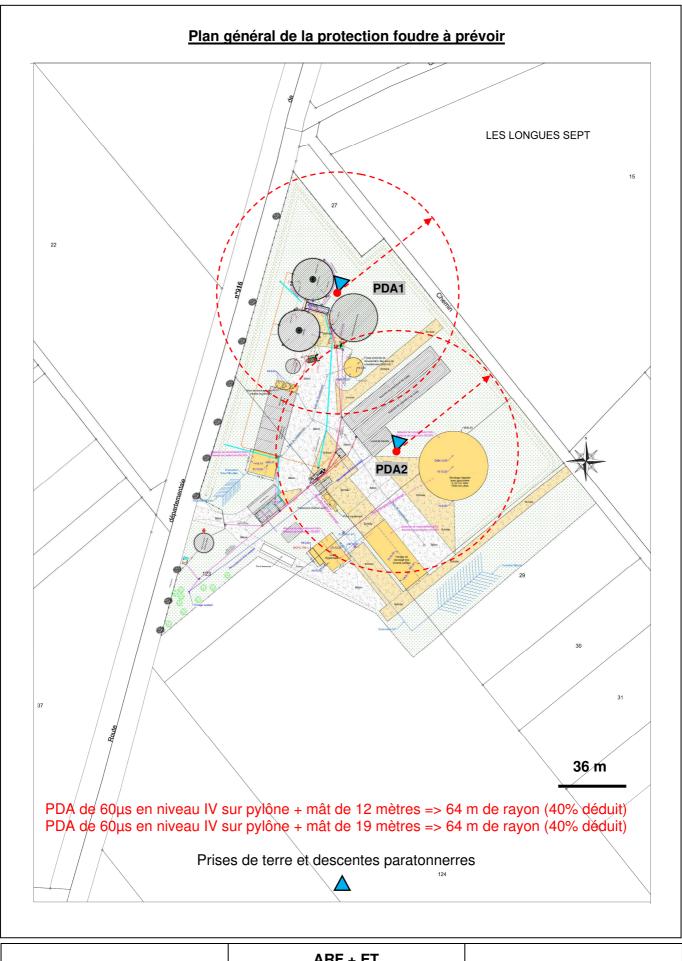
Tel: 03 27 996 389

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 30/76



I3CNIFOUDRE	
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE	
Tel : 03 27 996 389	

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale Page 31/76

PDA1 A INSTALLER SUR PYLONE INDEPENDANT:

- Installation d'un Paratonnerre à Dispositif d'Amorçage caractérisé par une avance à l'amorçage de 60 μs. Il sera installé sur un pylône + mât de 12 mètres. Ce paratonnerre sera testable, il pourra être testable à distance afin de réduire les frais de maintenance lors des vérifications périodiques réglementaires.
 - Depuis ce paratonnerre, réalisation d'une descente normalisée (*). L'IEPF étant isolée, une seule descente est suffisante.
- o Il convient d'éviter le croisement de câble électrique.
- o Respect de la distance de séparation de 48 cm.

5.6 Distance de séparation

L'isolation électrique entre le dispositif de capture ou les conducteurs de descente et les parties métalliques de la structure, les installations métalliques et les systèmes intérieurs peut être réalisée par une distance de séparation « s » entre les parties. L'équation générale pour le calcul de « s » est la suivante :

$$s = k_i \frac{k_c}{k_m} I \qquad (m)$$

où:

k_i dépend du niveau de protection choisi (voir Tableau 3);

k_m dépend du matériau d'isolation électrique (voir Tableau 4) ;

k_c dépend du courant de foudre qui s'écoule dans les conducteurs de descente et de terre ;

est la longueur, en mètres, le long des dispositifs de capture et des conducteurs de descente entre le point où la distance de séparation est prise en considération et le point de la liaison équipotentielle la plus proche.

NOTE La longueur / le long du dispositif de capture peut être ignorée pour les structures à toiture métallique continue agissant comme dispositif de capture naturel.

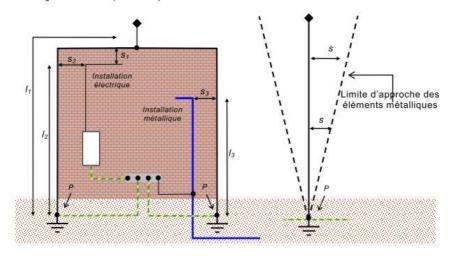


Figure 5 – Illustrations de la distance de séparation en fonction de la longueur considérée et augmentation de la différence de potentiel en fonction de la distance au point d'équipotentialité le plus proche (P)

Tableau 3 - Valeurs du coefficient k

Niveau de protection	k i
T.	0,08
11	0,06
III et IV	0.04

BCNIFOURE	
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE	
Tel : 03 27 996 389	

ARF + ET	
METHA'TERNOIS	
VALHUON (62)	

07/10/2019	
Version initiale	Page 32/76

Tableau 4 - Valeurs du coefficient km

Matériau	k _m
Air	1
Béton, briques	0,5

NOTE 1 Si plusieurs matériaux isolants sont en série, une bonne pratique est de choisir la valeur la plus faible de $k_{\rm m}$.

NOTE 2 Si d'autres matériaux isolants sont utilisés, il convient que le fabricant fournisse des conseils en matière de construction et la valeur de $k_{\rm m}$.

Dans des structures en béton armé avec armatures métalliques interconnectées, une distance de séparation n'est pas requise.

Tableau 5 - Valeurs du coefficient kc

Nombre de conducteurs de	k _c		
descente n	Disposition de terre de type A1 ou A2	Disposition de terre de type B	
1	1	1	
2	0,75 c)	1 0,5 a)	
3	0,60 b,c)	11/n (voir Figures E.1 et E.2) a,b)	
4 et plus	0,41 b,c)	11/n (voir Figures E.1 et E.2) a,b)	
a) Voir l'Annexe E			
 b) Si les conducteurs de desce distribution de courant est p particulièrement applicable 	lus homogène dans la partie	alement par un ceinturage, la e inférieure et k _c est réduit. Cela est	
	our de simples électrodes pr es sont très différentes, il es	ésentant des valeurs comparables de t pris $k_c = 1$.	

NOTE D'autres valeurs de ke peuvent être utilisées si des calculs détaillés sont effectués.

$S = 0.04 \times 1/1 \times 12 = 0.48 \text{ m}$

(Ki: 0.04 (niveau III ou IV) / Km: 1 (air) / Kc: 1 (1 descente) / L: 12 m (hauteur du support)

- En partie basse de la descente, mise en place de :
 - Un joint de contrôle à 2 mètres du sol pour la mesure de la prise de terre paratonnerre,
 - Un fourreau de protection mécanique 2 mètres,
 - Un regard de visite ou un étrier au niveau du sol pour l'accès au raccordement.
- Réalisation au pied de la descente, d'une prise de terre paratonnerre de type A.
- Réalisation d'une liaison équipotentielle entre la prise de terre paratonnerre et la terre générale BT du site par un système permettant la déconnexion.
- Installation d'un compteur de coups de foudre sur la descente.
- o 1 affichette d'avertissement de la présence d'une installation paratonnerre sera apposée en partie basse de l'IEPF.

(*) conforme à la NF C 17 102 de septembre 2011.

BCNIFOURE	ARF + ET	07/10/	2019
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE	VALHUON (62)	Version initiale	Page 33/76
Tel: 03 27 996 389	VALITOON (02)		

PDA2 A INSTALLER SUR PYLONE INDEPENDANT:

- Installation d'un Paratonnerre à Dispositif d'Amorçage caractérisé par une avance à l'amorçage de 60 μs. Il sera installé sur un pylône + mât de 19 mètres. Ce paratonnerre sera testable, il pourra être testable à distance afin de réduire les frais de maintenance lors des vérifications périodiques réglementaires.
 - Depuis ce paratonnerre, réalisation d'une descente normalisée (*). L'IEPF étant isolée, une seule descente est suffisante.
- o Il convient d'éviter le croisement de câble électrique.
- o Respect de la distance de séparation de 76 cm.

5.6 Distance de séparation

L'isolation électrique entre le dispositif de capture ou les conducteurs de descente et les parties métalliques de la structure, les installations métalliques et les systèmes intérieurs peut être réalisée par une distance de séparation « s » entre les parties. L'équation générale pour le calcul de « s » est la suivante :

$$s = k_i \frac{k_c}{k_m} I \qquad (m)$$

où :

k_i dépend du niveau de protection choisi (voir Tableau 3);

k_m dépend du matériau d'isolation électrique (voir Tableau 4) ;

k_c dépend du courant de foudre qui s'écoule dans les conducteurs de descente et de terre ;

est la longueur, en mètres, le long des dispositifs de capture et des conducteurs de descente entre le point où la distance de séparation est prise en considération et le point de la liaison équipotentielle la plus proche.

NOTE La longueur / le long du dispositif de capture peut être ignorée pour les structures à toiture métallique continue agissant comme dispositif de capture naturel.

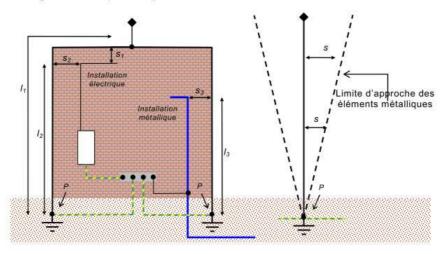


Figure 5 – Illustrations de la distance de séparation en fonction de la longueur considérée et augmentation de la différence de potentiel en fonction de la distance au point d'équipotentialité le plus proche (P)

Tableau 3 – Valeurs du coefficient ki

Niveau de protection	k i
1	0.08
11	0,06
III et IV	0.04

BCNIFOURE
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE
Tel : 03 27 996 389

ARF + ET

METHA'TERNOIS

VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale Page 34/76

Tableau 4 - Valeurs du coefficient km

Matériau	k _m
Air	1
Béton, briques	0,5

NOTE 1 Si plusieurs matériaux isolants sont en série, une bonne pratique est de choisir la valeur la plus faible de k_m .

NOTE 2 Si d'autres matériaux isolants sont utilisés, il convient que le fabricant fournisse des conseils en matière de construction et la valeur de $k_{\rm m}$.

Dans des structures en béton armé avec armatures métalliques interconnectées, une distance de séparation n'est pas requise.

Tableau 5 - Valeurs du coefficient kc

Nombre de conducteurs de	k _c				
descente n	Disposition de terre de type A1 ou A2	Disposition de terre de type B			
1	1	1			
2	0,75 c)	1 0,5 a)			
3	0,60 b,c)	11/n (voir Figures E.1 et E.2) a,b)			
4 et plus	0,41 b.c) 11/n (voir Figures E.1 et E			0,41 b.c) 11/n (voir Figures E.1 et E.2)	11/n (voir Figures E.1 et E.2) a.b)
a) Voir l'Annexe E					
 b) Si les conducteurs de desce distribution de courant est p particulièrement applicable 	olus homogène dans la part	ntalement par un ceinturage, la le inférieure et k_{c} est réduit. Cela est			
	our de simples électrodes présentant des valeurs comparables de les sont très différentes, il est pris $k_c=1$.				

NOTE D'autres valeurs de ke peuvent être utilisées si des calculs détaillés sont effectués

$S = 0.04 \times 1/1 \times 19 = 0.76 \text{ m}$

(Ki: 0.04 (niveau III ou IV) / Km: 1 (air) / Kc: 1 (1 descente) / L: 19 m (hauteur du support)

- En partie basse de la descente, mise en place de :
 - Un joint de contrôle à 2 mètres du sol pour la mesure de la prise de terre paratonnerre,
 - Un fourreau de protection mécanique 2 mètres,
 - Un regard de visite ou un étrier au niveau du sol pour l'accès au raccordement.
- Réalisation au pied de la descente, d'une prise de terre paratonnerre de type A.
- Réalisation d'une liaison équipotentielle entre la prise de terre paratonnerre et la terre générale BT du site par un système permettant la déconnexion.
- Installation d'un compteur de coups de foudre sur la descente.
- o 1 affichette d'avertissement de la présence d'une installation paratonnerre sera apposée en partie basse de l'IEPF.

(*) conforme à la NF C 17 102 de septembre 2011.

Remarque: Les travaux devront être effectués par un professionnel agréé L'entreprise devra fournir son attestation QUALIFOUDRE à la remise de son offre. Les IEPF devront répondre aux différentes normes produits afférentes aux séries NF EN 62 561-4 à -7. Les PDA doivent être conformes à la NF C 17 102 de septembre 2011.

BCNIFOURE	ARF + ET	07/10/2019		
Tel: 03 27 996 389	Tel: 03 27 996 389 VALHUON (62)		Page 35/76	

8.2.2. Protections: Les Installations Intérieures de Protection Foudre (IIPF)

8.2.2.1. Rappel Général

DIMENSIONNEMENT DES PARAFOUDRES DE TYPE 1

Selon la NF EN 62305-1, les caractéristiques des parafoudres sont issues du niveau de protection préalablement calculé selon la norme NF EN 62305-2 de novembre 2006.

1. ECOULEMENT DU COURANT DE FOUDRE

L'annexe E de la NF EN 62305-1 précise que lorsque le courant de foudre I s'écoule à la terre, il se divise entre :

- les différentes prises de terre (50% de I),
- ❖ et les éléments conducteurs et les lignes extérieures à hauteur d'une valeur If (50% de I),

Référence page 62 et 63 de la NF EN 62305-1, annexe E :

E.1 Chocs dus à des impacts sur la structure (source de dommage S1)

E.1.1 Ecoulement dans les éléments conducteurs extérieurs et les lignes connectées à la structure

Lorsque le courant de foudre s'écoule à la terre, il se divise entre les diverses prises de terre, les éléments conducteurs et les réseaux pénétrant dans la structure directement ou par des parafoudres.

Si
$$I_{\rm f} = k_{\rm e} I$$
 (E.1)

En supposant en première approximation que la moitié du courant de foudre s'écoule à la terre et que $Z_2 = Z_1$, la valeur de k_e peut être évaluée pour un élément conducteur extérieur par:

$$k_{\rm e} = 0.5 / (n_1 + n_2)$$
 (E.4)

2. DIMENSIONNEMENT DES PARAFOUDRES

Les parafoudres protégeant les lignes extérieures doivent avoir une tenue en courant compatible avec les valeurs maximales de la partie du courant de foudre qui va s'écouler à travers ces lignes.

Ce courant ne dépassera pas la moitié du courant crête du coup de foudre, défini selon les niveaux de protection dans le tableau 5 page 23 de la NF EN 62 305-1

Tableau 5 – Valeurs maximales des paramètres de foudre correspondant aux niveaux de protection contre la foudre

Premier cl	iler choc court Niveau de protecti			protection		
Paramètres du courant	Symbole	Unité	1 II III IV			
Courant crête	(I)	kA	(200) (150) (100)			00
Soit 50% de I			100 75 50			

BCNIFOURE	ARF + ET	07/10/	2019
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE		Version initiale	Page 36/76
Tel: 03 27 996 389	VALHUON (62)		. age earle

3. GUIDE DE CHOIX

Le courant impulsionnel l_{imp} des modules parafoudres doit être supérieur ou égal à la valeur donnée par les formules ci-dessous en fonction du niveau de protection défini pour le bâtiment :

 $Np=I: I_{imp} \ge 100/(n1+n2)$

 $Np=II: I_{imp} \ge 75/(n1+n2)$

Np=III et IV : $I_{imp} \ge 50/(n1+n2)$

n1= nombre total des éléments conducteurs extérieurs ou lignes extérieures <u>enterrées</u> n2= nombre total des éléments conducteurs extérieurs ou lignes extérieures <u>aériennes</u>

Rappel 1:

n1 et n2 doivent tenir compte :

- a) du nombre de lignes de l'alimentation électrique extérieure du bâtiment (donc selon régime du neutre, de leur nombre de fils respectifs)
- b) des éventuelles autres lignes extérieures (telles que les alimentations d'éclairages extérieurs)
- c) des éventuels autres éléments extérieurs conducteurs (tels que canalisations métalliques, eau, gaz...)

Concernant le a), les valeurs de n1 et n2, en fonction du régime de neutre de la ligne d'alimentation électrique, sont les suivantes :

		Niveau de Protection			
		I	II	III	IV
	Nombre de fils par ligne	l _{imp} mini du pa compte d'autres	rafoudre (en k <i>l</i> i lignes ou élém	•	
IT avec neutre (Tri + neutre)	4	25	18.8	12.	5
IT sans neutre (Tri)	3	33.3	25	16.	7
TNC	3	33.3	25	16.	7
TNS (Tri + neutre)	4	25	18.8	12.	5
TNS (Mono)	2	50	37.5	25	5
TT (Tri + neutre)	4	25	18.8	12.	5
TT (Mono)	2	50	37.5	25	5

<u>ATTENTION</u>:

Une longueur de câble minimum entre les deux étages de protection (parafoudres de type I et de type II) doit être respectée de manière à assurer le découplage nécessaire au bon fonctionnement de la protection cascade.

Dans le cas contraire, une inductance de découplage doit être adaptée au courant nominal au point considéré, pour assurer une bonne coordination de l'ensemble.

BCNIFOURE	ARF + ET	07/10/	2019
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE		Version initiale	Page 37/76
Tel: 03 27 996 389	VALHUON (62)	1 STOISTI IIIIIIIII	. ago 07/70

Rappel 2 : Ces parafoudres sont installés selon les recommandations du guide UTE 15-443.

A noter:

Selon le guide UTE C 15-443 page 30 § 8.2 les règles à respecter sont les suivantes :

Règle 1: Respecter la longueur L (L1+L2+L3) < 0,50 m (7.4.2 et annexe H) en utilisant des borniers de raccordement intermédiaires si nécessaire.

Règle 2: Réduire la surface de boucle générée par le montage des câbles phases, neutre et PE en les regroupant ensemble d'un même coté du tableau.

<u>Règle 3</u>: Séparer les câbles d'arrivée (en provenance du réseau) et les câbles de départ (vers l'installation) pour éviter de mélanger les câbles perturbés et les câbles protégés. Ces câbles ne doivent pas non-plus traverser la boucle (règle 2).

Règle 4 : Plaquer les câbles contre la structure métallique du tableau lorsqu'elle existe afin de minimiser la boucle de masse et de bénéficier de l'effet réducteur des perturbations.

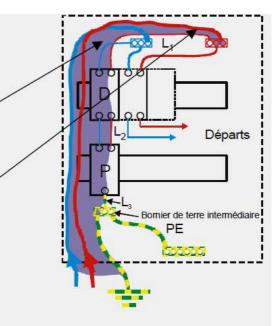


Figure 10 – Exemple de câblage dans un tableau électrique

Rappel 3:

Les parafoudres sont équipés d'un contact. Cette fonction pourra autoriser le contrôle à distance de l'état du parafoudre via différents moyens tels que :

- Voyant,
- Buzzer,
- ➤ Reliés à une carte entrée sortie d'un automate (GTC...),
- > Télésurveillance...

Les parafoudres devront être conformes à la NF EN 61643-11 et à la NF EN 61643-21.

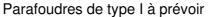
ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019		
Version initiale	Page 38/76	

8.2.2.2. Parafoudres de type I ou I+II

Afin de répondre à la conclusion de l'ARF et surtout du fait de la présence de PDA sur le site, il sera nécessaire d'installer des parafoudres de type I sur :

- TGBT du site (issu poste de transformation 630KVA en régime de neutre TT),





Les parafoudres de type II en place seront remplacés ou coordonnés aux nouveaux parafoudres de type I (coordonnés en cas de marque similaire).



Imax: 40kA

BCNIFOURE
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE

Tel: 03 27 996 389

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 39/76

- Armoire process au locaux techniques existants

Parafoudres de type I+II à prévoir





Les parafoudres de type II en place seront remplacés directement par du type I+II ou coordonnés à des nouveaux parafoudres de type I (coordonnés en cas de marque similaire).



Up: 1.4kV In: 5kA Imax: 20kA

- Armoire générale en cas de nouveaux locaux techniques.

Parafoudres de type I+II à prévoir

BCNIFOUSE ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE Tel: 03 27 996 389 ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 40/76

Calcul du courant l_{imp.} des parafoudres de type I à mettre en place

Le régime de neutre de l'installation électrique et le TT Le courant lcc des tableaux électriques sera à définir précisément.

Les parafoudres devront répondre aux caractéristiques suivantes (*) :

- Une tension maximum de fonctionnement de Uc ≥ 253V => Régime TT
- Un courant maximal de décharge (I_{imp}) ≥ 12.5 kA (en onde 10/350 μs),

Nous prenons en compte les lignes entrantes et sortantes décrites dans l'ARF (1 ligne pour le cas majorant) et le niveau de protection le plus sévère du site à savoir le IV.

Soit n, le nombre de réseau à minima (1 ligne)

Soit m, le nombre de conducteurs de la ligne électrique ou sera placé le parafoudre (4 pôles)

limp = courant de crête selon Np/(nxm) = 50/4 = 12.5 kA. La norme impose une valeur minimale $I_{imp} \ge 12.5$ kA.

- Un niveau de protection (tension résiduelle sous l_{imp}) Up ≤ 2.5 kV en type I
- Un niveau de protection (tension résiduelle sous l_{imp}) Up ≤ 1.5 kV en type I+II
- o lcc parafoudres > lcc de l'équipement inférieur à 25kA,
- o Ils seront obligatoirement accompagnés d'un dispositif de déconnexion
- o La longueur de câblage de ces parafoudres ne doit pas excéder les 50 cm requis
- (*) Caractéristiques issues de la norme NF EN 61 643-11

Remarque:

Les parafoudres devront être conformes à la NF EN 61643-11 et à la NF EN 61643-21.

BCNIFOURE ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE Tel: 03 27 996 389 ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale Pa

Page 41/76

Pour information, vous trouverez ci-après le document « processus de choix et installation des déconnecteurs des parafoudres de type 1 » établi selon la note Inéris du 17/12/13.

La tenue du Dispositif de Protection contre les Surintensités de l'installation (DPSI) en onde 10/350, n'est généralement pas connue du fabricant. Aussi le cas idéal de choix est le suivant :

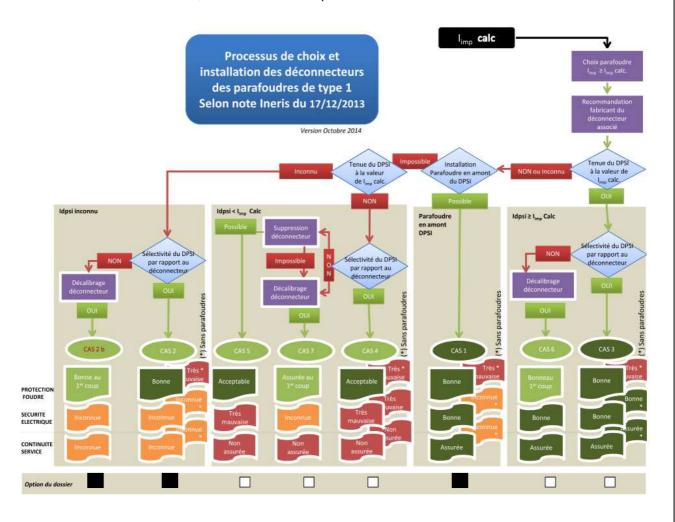
Cas 1 : Installation des parafoudres en amont du DPSI (Cf. document). Dans ce cas la protection foudre, la sécurité électrique, et la continuité de service sont assurées.

Pour autant l'installation des parafoudres peut être difficile, contraignante à réaliser : obligation d'intervention sous tension ou coupure du poste d'alimentation...

Si le cas 1 ne s'avère pas réalisable, le cas 2 doit être envisagé, avec une inconnue qui subsiste sur le comportement du DPSI en cas de surtension vis-à-vis des critères de sécurité électrique et de continuité de service (étant donné sa présence en amont du parafoudre et son déconnecteur).

Cette inconnue existait déjà avant l'implantation de parafoudres dans l'installation électrique.

Cas 2 ou cas 2 b (Cf. document). Dans ce cas, la protection foudre est assurée, la sécurité électrique et la continuité de service sont inconnues.





8.2.2.3. Parafoudres de type II

Les EIPS issus de l'ARF sont les centrales de détection gaz (photo exemple).



Elles sont gérées par l'armoire process des locaux techniques existants (post digesteur et digesteur) qui a déjà fait l'objet de préconisations de protection par parafoudres de type I+II.

En cas de nouvelles centrales gaz pour le projet :

La longueur des câbles d'alimentation entre l'EIPS et l'armoire électrique l'alimentant devra être mesurée. Si elle est inférieure à 10 mètres les parafoudres de type II seront placés sur l'armoire en question. Si elle excède 10 mètres, les parafoudres de type II seront placés directement sur la centrale.

Ils auront les caractéristiques suivantes :

- Une tension maximum de fonctionnement de Uc ≥ 253V,
- Un courant nominal de décharge (en onde 8/20) In ≥ 5 kA
- Un niveau de protection (tension résiduelle sous In) Up ≤ 1.5 kV
- Ils seront accompagnés d'un dispositif de déconnexion
- La longueur de câblage respectera les 50 cms requis
- (*) Les parafoudres devront être conformes à la NF EN 61643-11 et à la NF EN 61643-21.

BCNIFOURE		
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE		
Tel : 03 27 996 389		

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Page 43/76

Version initiale

De plus les parafoudres de type II sur le départ ondulé de l'armoire process aux locaux techniques ainsi que sur l'armoire service généraux des bureaux seront conservés.





A CONSERVER

8.2.2.4. Arrivée téléphonique

Il faut privilégier la fibre optique pour la ligne d'arrivée téléphonique (pas de perturbation sur ce type de ligne).

BCNIFOUSE ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE Tel: 03 27 996 389 ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 44/76

8.2.3. Equipotentialité

Afin de maitriser les différences de potentiel, il faut optimiser l'équipotentialité et le maillage des masses. L'exploitant devra notamment s'assurer que l'ensemble des masses métalliques sont au même potentiel que le réseau de terre électrique. Les liaisons à la terre électrique générale devront être validées (lors des vérifications électriques par exemple).

Nous pouvons citer:

- Canalisation gaz chaudière :



- Containers cogénération :



- Réseau digestat :





ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 45/76

De plus nous pouvons également citer :

- Silos de stockage intrants hygiénisés,
- 2 Ponts bascule,
- Traitement Charbon actif.

Pour information:

Différents moyens peuvent réduire l'amplitude des effets des champs magnétiques rayonnés. (surtensions induites) :

- l'écran spatial : cage de Faraday, tôles métalliques(bardages)
- l'écran métallique en grille ou continu : blindage et écrans de câbles, chemins de câbles métallique.
- l'utilisation de « composants naturels » de la structure elle-même (cf. NF EN 62305-3).

Un cheminement des lignes internes conforme aux normes CEM quant à lui minimise les boucles d'induction et réduit les surtensions internes. (règles de séparations des circuits HT, BT, TBT).

Document joint => Equipotentialité (Annexe 3)

8.3. Qualification des entreprises travaux

La qualité de l'installation des systèmes de protection contre la foudre est un élément primordial pour s'assurer de leur efficacité.

La mise en œuvre des préconisations effectuées précédemment devra ainsi être réalisée par une société qualifiée pour cela.

Aussi, les travaux devront être effectués par un professionnel agréé



L'entreprise devra fournir son attestation QUALIFOUDRE à la remise de son offre.

9. CONTRÔLE PERIODIQUE

9.1. <u>Vérification initiale</u>

Tout d'abord, l'article 21 de l'arrêté foudre du 04 octobre 2010 modifié exige que :

«L'installation des protections fait l'objet d'une vérification complète par un organisme compétent distinct de l'installateur, au plus tard six mois après leur installation. »

9.2. <u>Vérifications périodiques</u>

Il dispose que l'installation de protection foudre doit être contrôlée par un organisme compétent :

- Visuellement tous les ans (hors mesures électriques),
- Complètement tous les 2 ans (avec mesures électriques).

D'autre part, quel que soit le système de protection contre les coups de foudre direct installé, une vérification visuelle doit être réalisée en cas d'enregistrement d'un coup de foudre.

L'article 21 de l'arrêté précise qu':

« En cas de coup de foudre enregistré, une vérification visuelle des dispositifs de protection concernés est réalisée dans un délai maximum d'un mois, par un organisme compétent. »

BCNIFOUSE ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE Tel: 03 27 996 389 ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 47/76

9.3. Vérification selon la NF C 17 102

La vérification initiale est effectuée après la fin des travaux d'installation du SPF à dispositif d'amorçage.

Son objectif est de s'assurer que la totalité de l'installation du SPF à dispositif d'amorçage est conforme au présent document, ainsi qu'au dossier d'exécution.

Cette vérification porte au moins sur les points suivants :

- le PDA se trouve à au moins 2 m au-dessus de tout objet situé dans la zone protégée ;
- le PDA a les caractéristiques indiquées dans le dossier d'exécution ;
- le nombre de conducteurs de descente ;
- la conformité des composants du SPF à dispositif d'amorçage au présent document, aux normes de la série NF EN 50164, NF EN 61643, par marquage par déclaration ou par documentation :
- le cheminement, emplacement et continuité électrique des conducteurs de descente ;
- la fixation des différents composants ;
- les distances de séparation et/ou liaisons équipotentielles ;
- la résistance des prises de terre ;
- l'équipotentialité de la prise de terre du SPF avec celle du bâtiment.

Dans tous les cas, lorsqu'un conducteur est partiellement ou totalement intégré, il convient que sa continuité électrique soit vérifiée.

8.5 Vérification visuelle

Il convient de procéder à une inspection visuelle afin de s'assurer que :

- aucun dommage relatif à la foudre n'est relevé;
- l'intégrité du PDA n'est pas modifiée ;
- aucune extension ou modification de la structure protégée ne requiert l'application de mesures complémentaires de protection contre la foudre ;
- la continuité électrique des conducteurs visibles est correcte ;
- toutes les fixations des composants et toutes les protections mécaniques sont en bon état;
- aucune pièce n'a été détériorée par la corrosion ;
- la distance de séparation est respectée, le nombre de liaisons équipotentielles est suffisant et leur état est correct ;
- l'indicateur de fin de vie des dispositifs des parafoudres est correct ;
- les résultats des opérations de maintenance sont contrôlés et consignés (voir 8.7).

8.6 Vérification complète

Une vérification complète comprend les inspections visuelles et les mesures suivantes pour vérifier :

- la continuité électrique des conducteurs intégrés ;
- les valeurs de résistance de la prise de terre (il convient d'analyser toutes les variations supérieures à 50 % par rapport à la valeur initiale) ;
- le bon fonctionnement du PDA selon la méthodologie fournie par le fabricant.

NOTE Une mesure de terre à haute fréquence est possible lors de la réalisation du système de prise de terre ou en phase de la maintenance afin de vérifier la cohérence entre le système de prise de terre réalisé et le besoin.



ARF + ET

METHA'TERNOIS

VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 48/76

9.4. Vérifications selon la norme NF EN 62 305-4

8.2 Inspection d'un SMPI

L'inspection comprend la vérification de la documentation technique, les vérifications visuelles et les mesures d'essai. Les objectifs d'une inspection sont de vérifier que

- le SMPI est conforme à sa conception;
- le SMPI est apte à sa fonction;
- toute nouvelle mesure de protection est intégrée de manière correcte dans le SMPI.

Les inspections doivent être effectuées

- lors de l'installation du SMPI,
- après l'installation du SMPI,
- périodiquement,
- après toute détérioration de composants du SMPI,
- si possible après un coup de foudre sur la structure (identifié par exemple par un compteur de foudre ou par un témoin ou encore si une évidence visuelle est constatée sur un dommage de la structure).

La fréquence des inspections périodiques doit être fixée selon les considérations suivantes:

- l'environnement local, tel que le sol ou l'atmosphère corrosive;
- le type des mesures de protection utilisées.

8.2.1 Procédure d'inspection

8.2.1.1 Vérification de la documentation technique

Après l'installation d'un nouveau SMPI la documentation technique doit être vérifiée pour contrôler sa conformité avec les normes appropriées, et constater l'achèvement du système. Par suite, la documentation technique doit être mise à jour d'une façon régulière, par exemple après détérioration ou extension du SMPI.

8.2.1.2 Inspection visuelle

Une inspection visuelle doit être réalisée pour vérifier que

- les connexions sont serrées et qu'aucune rupture de conducteur ou de jonction n'existe,
- aucune partie du système est fragilisée par la corrosion, particulièrement au niveau du sol,
- les conducteurs de mise à la terre et les écrans de câbles sont intacts,
- il n'existe pas d'ajouts ou de modifications nécessitant une protection complémentaire,
- il n'y a pas de dommages de parafoudres et de leur fusible,
- le cheminement des câbles est maintenu,
- les distances de sécurité aux écrans spatiaux sont maintenues.

8.2.1.3 Mesures

Pour les parties des mises à la terre et des équipotentialités non visibles lors de l'inspection, il convient que des mesures de continuité soient effectuées.



ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 49/76

8.2.2 Documentation pour l'inspection

Il convient de préparer un guide d'inspection pour la rendre plus facile. Il est recommandé que le guide contienne suffisamment d'informations pour aider l'inspecteur dans sa tâche, de manière qu'il puisse documenter tous les aspects de l'installation et des composants, les méthodes d'essai et l'enregistrement des résultats d'essais.

L'inspecteur doit préparer un rapport devant être annexé au rapport de conception et aux précédents rapports d'inspection. Le rapport d'inspection doit comporter au moins les informations relatives à:

- l'état général du SMPI ,
- toute(s) déviation(s) par rapport aux exigences de conception;
- les résultats des essais effectués.

8.3 Maintenance

Après l'inspection, tout défaut relevé doit être réparé sans délai et si nécessaire, la documentation technique doit être mise à jour.

9.5. Rapport de Vérification

Chaque vérification périodique doit faire l'objet d'un rapport détaillé reprenant l'ensemble des constatations et précisant les mesures correctives à prendre.

9.6. Maintenance

Lorsqu'une vérification périodique fait apparaître des défauts dans le système de protection contre la foudre, la remise en état est réalisée dans un délai maximum d'un mois. Ces interventions seront enregistrées dans le carnet de bord Qualifoudre (Historique de l'installation de protection foudre).

Document joint => Carnet de bord Qualifoudre (Annexe 5)

Document joint => Notice de vérification et de maintenance (Fin du document)

Document joint => Carnet de bord Qualifoudre (Annexe 4)

Document joint => Notice de vérification et de maintenance (Fin du document)



ARF + ET

METHA'TERNOIS

VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 50/76

10. LA PROTECTION DES PERSONNES

10.1. Détection, enregistrement et mesures de sécurité

10.1.1. La détection d'orage et l'enregistrement

Actuellement aucun système d'alerte orageuse n'est en place sur le site. La détection du risque orageux se fera par observation humaine. Selon le guide UTE C 18-150, il y a menace d'orage quand un éclair est visible ou si le tonnerre est audible.

De plus, les agressions sur le site doivent être enregistrées. L'installation paratonnerre sera munie d'un compteur d'impact. L'activité orageuse sera donc enregistrée.

10.1.2. Les mesures de sécurité

Le danger est effectif lorsque l'orage est proche et, par conséquent, la sécurité des personnes en période d'orage doit être garantie. Les personnels doivent être informés du risque consécutif soit à un foudroiement direct, soit à un foudroiement rapproché.

Par exemple:

- un homme sur une toiture représente un pôle d'attraction,



- lorsque le terrain est dégagé à environ 15 mètres du bâtiment ou d'un pylône d'éclairage par exemple, il y a risque de foudroiement direct ou risque de choc électrique par tension de pas,
- toute intervention sur un réseau électrique (même un réseau de capteurs) présente des risques importants de choc électrique par surtensions induites,



- Toutes activités dangereuses (dépotage, remplissage, travaux extérieurs ...) doivent être interrompues.

BCNIFOURE		
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE		
Tel : 03 27 996 389		

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 51/76

- Pas de présence de personne à proximité de l'installation paratonnerre.



Les formations, les procédures, les instructions lors des permis de feu ou de travail doivent par conséquent informer ou rappeler ce risque.

10.2. Tension de contact et de pas

10.2.1. Tension de contact

Il s'agit du contact direct d'une personne avec un conducteur actif.

10.2.2. Tension de pas

La foudre est dangereuse non seulement parce qu'elle risque de tomber directement sur un individu ou une installation, mais aussi parce que, lorsqu'elle tombe au voisinage d'une personne celle-ci peut être électrisée par la tension de pas que la foudre engendre. La tension de pas existe aussi lorsqu'un conducteur sous tension est tombé à terre. Elle est liée au fait qu'une source de courant créée en un point d'impact est responsable d'un champ électrique au sol, donc d'une tension, qui varie en fonction de la distance à la source : entre deux points différents en contact avec le sol, séparés d'une distance appelée pas, existe donc une différence de potentiel, ou tension de pas, d'autant plus élevée que le pas est important. Lors d'un foudroiement la tension de pas peut atteindre plusieurs milliers de volts et donc être dangereuse pour le corps humain par suite du courant électrique dont il devient le siège.

Un panneau « Danger ! Ne pas toucher la descente lors d'orages » et/ou un panneau « homme foudroyé par un arc » (cf. modèle ci-dessous) peuvent être utilisés comme moyens d'avertissement.





Nous imposons la mise en place de ces dispositions en partie basse des IEPF car la probabilité que des personnes se trouvent à proximité de celle-ci en période orageuse n'est pas nulle.

BCNIFOURE	ARF + ET	07/10/2019	
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE	VALHUON (62)	Version initiale	Page 52/76
Tel: 03 27 996 389	VALITOON (02)		

11. **ANNEXES** Annexe 1 => Visualisation des risques R1 avec et sans protection Annexe 2 => Compte rendu Analyse de Risque (Protec) Annexe 3 => Equipotentialité Annexe 4 => Carnet de Bord Qualifoudre ARF + ET

ISCNIFOURRE		
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE		
Tel : 03 27 996 389		

METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

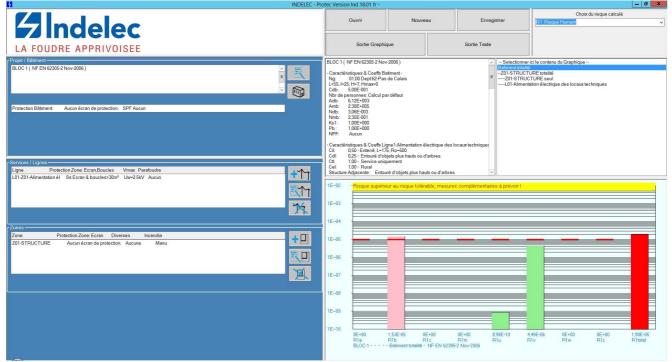
07/10/2019

Version initiale

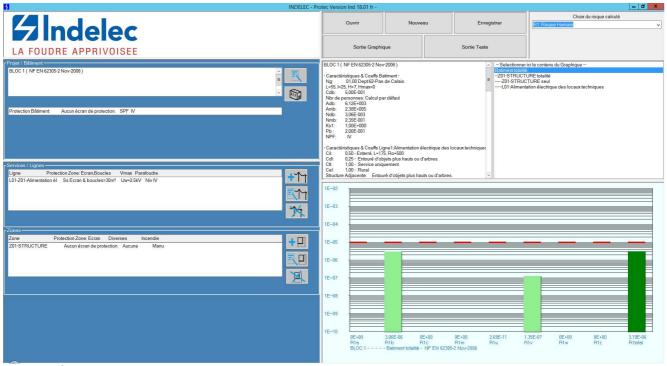
Page 53/76

11.1. Annexe 1 => Visualisation des risques R1 avec et sans protection

Risque de Perte de Vie Humaine R1 : Bloc 1



Résultat de l'Analyse de Risque Foudre : Sans protection



Résultat de l'Analyse de Risque Foudre : Avec protection IEPF et IIPF de niveau IV

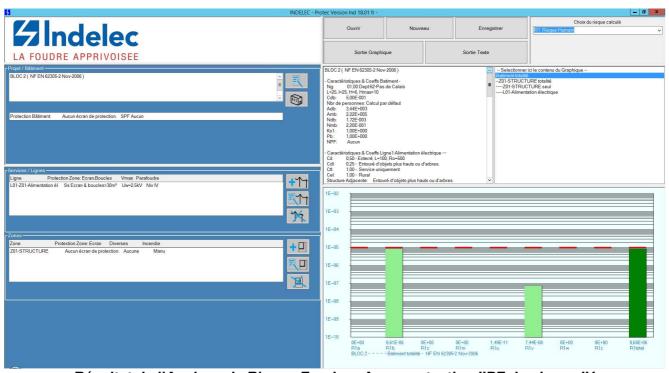
BCNIFOURE	
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE	
Tel: 03 27 996 389	

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

	07/10/2019		
	Version initiale	Page 54/76	
·			

Résultat de l'Analyse de Risque Foudre : Sans protection

点



Résultat de l'Analyse de Risque Foudre : Avec protection IIPF de niveau IV

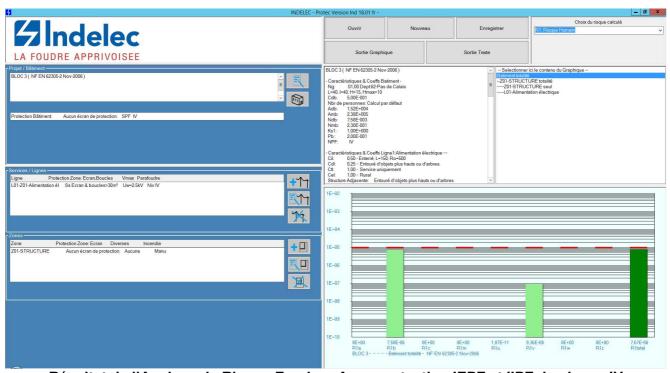
BCNIFOUSE ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE Tel: 03 27 996 389 ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale Page 55/76

Risque de Perte de Vie Humaine R1 : Bloc 3 | Social Control | Concept | Constitute | Constitute

Résultat de l'Analyse de Risque Foudre : Sans protection



Résultat de l'Analyse de Risque Foudre : Avec protection IEPF et IIPF de niveau IV

BCNIFOURE
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE
Tel : 03 27 996 389

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale Page 56/76

RISIQUE de Perte de Vie Humaine R1 : Bloc 4 | Control |



ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

Version initiale Page 57/76

07/10/2019

11.2. Annexe 2 => Compte rendu Analyse de Risque (Protec)



ÉVALUATION DES RISQUES

Données du projeteur :

Raison sociale: BCM Bureau d'Etude - Contrôle et Maintenance

Adresse: 444 rue Léo Lagrange

Ville: Douai

Code postal: 59500

Pays: Fr

Numéro Qualifoudre: 051166662007 Numéro SIRET: 400 732 681 00012

INDELEC - Protec Version Ind 18.01 fr - BLOC 1 (NF EN 62305-2 Nov-2006)

Associations Zones-Lignes:

Batiment totalité

--Z01-STRUCTURE totalité

----Z01-STRUCTURE seul

-----L01-Alimentation électrique des locaux techniques

--- Liste des Mesures de protections: ---

Bâtiment entier:

Protection Bâtiment: Aucun écran de protection. SPF IV

Lignes:

Ligne Protection Zone: Ecran, Boucles Vmax Parafoudre L01-Z01-Alimentation él Ss Ecran & boucles>30m² Uw=2.5kV Niv IV

Zones:

Zone Protection Zone: Ecran Diverses Incendie Z01-STRUCTURE Aucun écran de protection. Aucune Manu

Paramètres-Calculs-Résultats:

BLOC 1 (NF EN 62305-2 Nov-2006)

Caractéristiques & Coeffs Batiment Ng: 01,00 Dept:62-Pas de Calais

L=55, I=25, H=7, Hmax=0

Cdb: 5,00E-001

Nbr de personnes: Calcul par défaut

Adb: 6,12E+003 Amb: 2,38E+005 Ndb: 3,06E-003 Nmb: 2,35E-001 Ks1: 1,00E+000 Pb: 2,00E-001

NPF: IV

BCNIFOURE
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE

Tel: 03 27 996 389

ARF + ET
METHA'TERNOIS

VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 58/76

 Caractéristiques & Coeffs Ligne1: Alimentation électrique des locaux techniques Cil: 0,50 - Enterré, L=175, Ro=500 Cdl: 0,25 - Entouré d'objets plus hauts ou d'arbres. Ctl: 1,00 - Service uniquement Cel: 1,00 - Rural Structure Adjacente: Entouré d'objets plus hauts ou d'arbres. Cda: 0,25 La=3, la=2, Ha=3, Hamax=0 Ada: 3,50E+002 3,24E+003Ai: 9,78E+004 Nda: 8,76E-005 NI: 8,11E-004 Ni: 9,78E-002 Service/Ligne sans blindage - Caractéristiques et Coeffs Zone1:STRUCTURE ---Nb Personnes: Calcul par défaut Type de zone: Industriel et commercial. Danger particulier: Faible niveau panique (<2 étages et <100 personnes). Héritage Culturel: Aucune perte d'héritage culturel. Risque Service Public: Aucun Risque Incendie: Elevé Type de Sol: Agricole, béton (Rc d 1k©) Hz: 2,00E+000 Ks2: 1,00E+000 rf: 1,00E-001 rp: 5,00E-001 rt,ra,ru: 1,00E-002 hc: 0,00E+000 Lt1: 1,00E-004 Lf1: 5.00E-002 Lo1: 0,00E+000 pta: 1,00E+000 Pa: 1,00E+000 Pb: 2,00E-001 - Zone1 Ligne1: Alimentation électrique des locaux techniques ---Ks3: 1,00E+000 Ks4: 6,00E-001 Pld: 1,00E+000 Pli: 4,00E-001 Uw: 2,50E+000 spd-Pc: 3,00E-002 pms-Pm: 3,00E-002 Pu: 3,00E-002 Pv: 3,00E-002 Pw: 3,00E-002

Pz: 3,00E-002

- Cumul Pc et Pm pour Zone1:STRUCTURE ---

Pc: 3,00E-002 Pm: 3,00E-002

Détail du Risque par zone

BCNIFOURE	ARF + ET	07/10/2019	
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE			
Tel: 03 27 996 389	VALHUON (62)	Version initiale	Pag

Page 59/76

- Risque Zone1:STRUCTURE ---

- Zone:STRUCTURE ---

R1a: 0,00E+000 R1b: 3,06E-006 R1c: 0,00E+000 R1m: 0,00E+000

- Ligne1: Alimentation électrique des locaux techniques ---

R1u: 2,69E-011 R1v: 1,35E-007 R1w: 0,00E+000 R1z: 0,00E+000

-- Détail du Risque total R1: -Sur structure et sa proximité:

R1a: 0,00E+000 R1b: 3,06E-006 R1c: 0,00E+000 R1m: 0,00E+000

Sur Lignes et leur proximités:

R1u: 2,69E-011 R1v: 1,35E-007 R1w: 0,00E+000 R1z: 0,00E+000

Sur Totalité: R1tot: 3,19E-006

BCNIFOURE ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE

Tel: 03 27 996 389

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 60/76

INDELEC - Protec Version Ind 18.01 fr - BLOC 2 (NF EN 62305-2 Nov-2006)

Associations Zones-Lignes:

Batiment totalité

--Z01-STRUCTURE totalité

----Z01-STRUCTURE seul

-----L01-Alimentation électrique

--- Liste des Mesures de protections: ---

Bâtiment entier:

Protection Bâtiment: Aucun écran de protection. SPF Aucun

Lignes:

Ligne Protection Zone: Ecran, Boucles Vmax Parafoudre L01-Z01-Alimentation él Ss Ecran & boucles>30m² Uw=2.5kV Niv IV

Zones:

Zone Protection Zone: Ecran Diverses Incendie Z01-STRUCTURE Aucun écran de protection. Aucune Manu

Paramètres-Calculs-Résultats:

BLOC 2 (NF EN 62305-2 Nov-2006)

Caractéristiques & Coeffs Batiment Ng: 01,00 Dept:62-Pas de Calais

L=25, I=25, H=6, Hmax=10

Cdb: 5,00E-001

Nbr de personnes: Calcul par défaut

Adb: 3,44E+003 Amb: 2,22E+005 Ndb: 1,72E-003 Nmb: 2,20E-001 Ks1: 1,00E+000 Pb: 1,00E+000 NPF: Aucun

- Caractéristiques & Coeffs Ligne1: Alimentation électrique ---

Cil: 0,50 - Enterré, L=100, Ro=500

Cdl: 0,25 - Entouré d'objets plus hauts ou d'arbres.

Ctl: 1,00 - Service uniquement

Cel: 1,00 - Rural

Structure Adjacente: Entouré d'objets plus hauts ou d'arbres.

Cda: 0,25 La=3, la=2, Ha=3, Hamax=0

Ada: 3,50E+002 AI: 1,63E+003 Ai: 5,59E+004 Nda: 8,76E-005 NI: 4,08E-004 Ni: 5,59E-002

Service/Ligne sans blindage

- Caractéristiques et Coeffs Zone1:STRUCTURE ---

Nb Personnes: Calcul par défaut

Type de zone: Industriel et commercial.

Danger particulier: Faible niveau panique (<2 étages et <100 personnes).

BCNIFOURE ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE Tel: 03 27 996 389 **ARF + ET**METHA'TERNOIS

VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 61/76

Héritage Culturel: Aucune perte d'héritage culturel. Risque Service Public: Aucun Risque Incendie: Elevé Type de Sol: Agricole, béton (Rc d 1k©) Hz: 2,00E+000 Ks2: 1,00E+000 rf: 1,00E-001 rp: 5,00E-001 rt,ra,ru: 1,00E-002 hc: 0,00E+000 Lt1: 1,00E-004 Lf1: 5,00E-002 Lo1: 0,00E+000 pta: 1,00E+000 Pa: 1,00E+000 Pb: 1,00E+000 - Zone1 Ligne1:Alimentation électrique ---Ks3: 1,00E+000 Ks4: 6,00E-001 Pld: 1,00E+000 Pli: 4,00E-001 Uw: 2,50E+000 spd-Pc: 3,00E-002 pms-Pm: 3.00E-002 Pu: 3,00E-002 Pv: 3,00E-002 Pw: 3,00E-002 Pz: 3,00E-002 - Cumul Pc et Pm pour Zone1:STRUCTURE ---Pc: 3.00E-002 Pm: 3.00E-002 Détail du Risque par zone - Risque Zone1:STRUCTURE ---- Zone:STRUCTURE ---R1a: 0.00E+000 R1b: 8,61E-006 R1c: 0,00E+000 R1m: 0,00E+000 Ligne1:Alimentation électrique ---R1u: 1,49E-011 R1v: 7,44E-008 R1w: 0,00E+000 R1z: 0,00E+000 -- Détail du Risque total R1: -Sur structure et sa proximité: R1a: 0,00E+000 R1b: 8,61E-006 R1c: 0,00E+000 R1m: 0,00E+000

BCNIFOURE		
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE		
Tel: 03 27 996 389		

Sur Lignes et leur proximités:

R1u: 1,49E-011

ARF + ET

METHA'TERNOIS

VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 62/76

R1v: 7,44E-008 R1w: 0,00E+000 R1z: 0,00E+000

Sur Totalité: R1tot: 8,68E-006

INDELEC - Protec Version Ind 18.01 fr - BLOC 3 (NF EN 62305-2 Nov-2006)

Associations Zones-Lignes:

Batiment totalité

-- Z01-STRUCTURE totalité

----Z01-STRUCTURE seul

----L01-Alimentation électrique

--- Liste des Mesures de protections: ---

Bâtiment entier:

Protection Bâtiment: Aucun écran de protection. SPF IV

Lignes:

Ligne Protection Zone: Ecran, Boucles Vmax Parafoudre L01-Z01-Alimentation él Ss Ecran & boucles>30m² Uw=2.5kV Niv IV

Zones:

Zone Protection Zone: Ecran Diverses Incendie Z01-STRUCTURE Aucun écran de protection. Aucune Manu

Paramètres-Calculs-Résultats:

BLOC 3 (NF EN 62305-2 Nov-2006)

Caractéristiques & Coeffs Batiment Ng: 01,00 Dept:62-Pas de Calais

L=40, I=40, H=15, Hmax=10

Cdb: 5,00E-001

Nbr de personnes: Calcul par défaut

Adb: 1,52E+004 Amb: 2,38E+005 Ndb: 7,58E-003 Nmb: 2,30E-001 Ks1: 1,00E+000 Pb: 2,00E-001

NPF: IV

- Caractéristiques & Coeffs Ligne1: Alimentation électrique ---

Cil: 0,50 - Enterré, L=150, Ro=500

Cdl: 0,25 - Entouré d'objets plus hauts ou d'arbres.

Ctl: 1,00 - Service uniquement

Cel: 1,00 - Rural

Structure Adjacente: Entouré d'objets plus hauts ou d'arbres.

Cda: 0,25 La=3, la=2, Ha=3, Hamax=0

Ada: 3,50E+002 Al: 2,15E+003 Ai: 8,39E+004 Nda: 8,76E-005

BCNIFOURE ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE
Tel : 03 27 996 389

METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

ARF + ET

Version initiale

07/10/2019

Page 63/76

NI: 5,37E-004 Ni: 8,39E-002

Service/Ligne sans blindage

- Caractéristiques et Coeffs Zone1:STRUCTURE ---

Nb Personnes: Calcul par défaut

Type de zone: Industriel et commercial.

Danger particulier: Faible niveau panique (<2 étages et <100 personnes).

Héritage Culturel: Aucune perte d'héritage culturel.

Risque Service Public: Aucun Risque Incendie: Elevé

Type de Sol: Agricole, béton (Rc d 1k©)

Hz: 2,00E+000 Ks2: 1,00E+000 rf: 1,00E-001 rp: 5,00E-001

rt,ra,ru: 1,00E-002

hc: 0,00E+000 Lt1: 1,00E-004 Lf1: 5,00E-002 Lo1: 0,00E+000 pta: 1,00E+000 Pa: 1,00E+000 Pb: 2,00E-001

- Zone1 Ligne1:Alimentation électrique ---

Ks3: 1,00E+000 Ks4: 6,00E-001 Pld: 1,00E+000 Pli: 4,00E-001 Uw: 2,50E+000

spd-Pc: 3,00E-002 pms-Pm: 3,00E-002

Pu: 3,00E-002 Pv: 3,00E-002 Pw: 3,00E-002 Pz: 3,00E-002

- Cumul Pc et Pm pour Zone1:STRUCTURE ---

Pc: 3,00E-002 Pm: 3,00E-002

Détail du Risque par zone

- Risque Zone1:STRUCTURE ---

- Zone:STRUCTURE ---R1a: 0,00E+000 R1b: 7,58E-006 R1c: 0,00E+000 R1m: 0,00E+000

- Ligne1:Alimentation électrique ---

R1u: 1,87E-011 R1v: 9,36E-008 R1w: 0,00E+000 R1z: 0,00E+000

BCNIFOUSE ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE Tel: 03 27 996 389 ARF + ET

METHA'TERNOIS

VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 64/76

-- Détail du Risque total R1: -Sur structure et sa proximité:

R1a: 0,00E+000 R1b: 7,58E-006 R1c: 0,00E+000 R1m: 0,00E+000

Sur Lignes et leur proximités:

R1u: 1,87E-011 R1v: 9,36E-008 R1w: 0,00E+000 R1z: 0.00E+000

Sur Totalité: R1tot: 7,67E-006

INDELEC - Protec Version Ind 18.01 fr - BLOC 4 (NF EN 62305-2 Nov-2006)

Associations Zones-Lignes:

Batiment totalité

--Z01-STRUCTURE totalité

----Z01-STRUCTURE seul

-----L01-Alimentation électrique

--- Liste des Mesures de protections: ---

Bâtiment entier:

Protection Bâtiment: Aucun écran de protection. SPF IV

Lignes:

Ligne Protection Zone: Ecran,Boucles Vmax Parafoudre L01-Z01-Alimentation él Ss Ecran & boucles>30m² Uw=2.5kV Aucun

Zones:

Zone Protection Zone: Ecran Diverses Incendie Z01-STRUCTURE Aucun écran de protection. Aucune Manu

Paramètres-Calculs-Résultats:

BLOC 4 (NF EN 62305-2 Nov-2006)

Caractéristiques & Coeffs Batiment Ng: 01,00 Dept:62-Pas de Calais

L=20, I=12, H=12, Hmax=10

Cdb: 5,00E-001

Nbr de personnes: Calcul par défaut

Adb: 6,62E+003 Amb: 2,13E+005 Ndb: 3,31E-003 Nmb: 2,09E-001 Ks1: 1,00E+000 Pb: 2,00E-001

NPF: IV

- Caractéristiques & Coeffs Ligne1: Alimentation électrique ---

Cil: 0,50 - Enterré, L=100, Ro=500

ISCNIFOUDRE
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE
Tel: 03 27 996 389

ARF + ET

METHA'TERNOIS

VALHUON (62)

Version initiale

Page 65/76

07/10/2019

0,25 - Entouré d'objets plus hauts ou d'arbres. Cdl: Ctl: 1,00 - Service uniquement Cel: 1,00 - Rural Structure Adjacente: Entouré d'objets plus hauts ou d'arbres. Cda: 0,25 La=3, la=2, Ha=3, Hamax=0 Ada: 3,50E+002 AI: 1.23E+003 Ai: 5,59E+004 Nda: 8,76E-005 NI: 3,07E-004 Ni: 5,59E-002 Service/Ligne sans blindage - Caractéristiques et Coeffs Zone1:STRUCTURE ---

Nb Personnes: Calcul par défaut

Type de zone: Industriel et commercial.

Danger particulier: Faible niveau panique (<2 étages et <100 personnes).

Héritage Culturel: Aucune perte d'héritage culturel.

Risque Service Public: Aucun Risque Incendie: Ordinaire

Type de Sol: Agricole, béton (Rc d 1k©)

Hz: 2,00E+000 Ks2: 1,00E+000 rf: 1,00E-002 rp: 5,00E-001

rt,ra,ru: 1,00E-002

hc: 0,00E+000 Lt1: 1,00E-004 Lf1: 5,00E-002 Lo1: 0,00E+000 pta: 1,00E+000 Pa: 1,00E+000 Pb: 2,00E-001

Zone1 Ligne1:Alimentation électrique ---

Ks3: 1,00E+000 Ks4: 6,00E-001 Pld: 1,00E+000 Pli: 4,00E-001 Uw: 2,50E+000

spd-Pc: 1,00E+000 pms-Pm: 1,00E+000

Pu: 1,00E+000 Pv: 1,00E+000 Pw: 1,00E+000 Pz: 4,00E-001

- Cumul Pc et Pm pour Zone1:STRUCTURE ---

Pc: 1,00E+000 Pm: 1,00E+000

Détail du Risque par zone

- Risque Zone1:STRUCTURE ---

- Zone:STRUCTURE ---R1a: 0,00E+000

BCNIFOURE	ARF + ET	07/10/2019	
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE	VALHUON (62)	Version initiale	e Page 66/76
Tel : 03 27 996 389	V/(E/10014 (02)		

R1b: 3,31E-007 R1c: 0,00E+000 R1m: 0,00E+000

- Ligne1:Alimentation électrique ---

R1u: 3,95E-010 R1v: 1,98E-007 R1w: 0,00E+000 R1z: 0,00E+000

-- Détail du Risque total R1: -Sur structure et sa proximité:

R1a: 0,00E+000 R1b: 3,31E-007 R1c: 0,00E+000 R1m: 0,00E+000

Sur Lignes et leur proximités:

R1u: 3,95E-010 R1v: 1,98E-007 R1w: 0,00E+000 R1z: 0,00E+000

Sur Totalité: R1tot: 5,29E-007

Tel: 03 27 996 389

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 67/76

11.3. Annexe 3 => Equipotentialité

6 Installation intérieure du système de protection contre la foudre

6.1 Généralités

L'installation intérieure de protection contre la foudre doit empêcher l'apparition d'étincelles dangereuses dans la structure à protéger, dues à l'écoulement du courant dans l'installation extérieure de protection contre la foudre ou dans les éléments conducteurs de la structure.

Les étincelles peuvent apparaître entre, d'une part l'installation extérieure et, d'autre part les composants suivants:

- les installations métalliques;
- les systèmes intérieurs;
- les éléments conducteurs extérieurs et les lignes pénétrant dans la structure.

NOTE 1 Une étincelle apparaissant dans des structures à risque d'explosion est toujours considérée comme dangereuse. Dans ce cas, des mesures complémentaires de protection sont prescrites et sont à l'étude (voir Annexe E).

NOTE 2 Pour la protection contre les surtensions dans les systèmes électriques et électroniques, voir la CEI 62305-4.

Les étincelles dangereuses peuvent être évitées à l'aide:

- d'une équipotentialité conformément à 6.2, ou
- d'une isolation électrique entre éléments conformément à 6.3.

6.2 Liaison équipotentielle de foudre

6.2.1 Généralités

L'équipotentialité est réalisée par l'interconnexion de l'installation extérieure de protection contre la foudre avec:

- l'ossature métallique de la structure,
- les installations métalliques,
- les systèmes intérieurs,
- les éléments conducteurs extérieurs et les lignes connectées à la structure.

Si une équipotentialité de foudre est réalisée pour l'installation intérieure de protection, une partie du courant de foudre peut s'écouler à l'intérieur et cet aspect doit être pris en compte.

Les moyens d'interconnexion peuvent être:

- les conducteurs d'équipotentialité, si une continuité naturelle n'est pas obtenue;
- les parafoudres, si les conducteurs d'équipotentialité ne sont pas réalisables.

Leur réalisation est importante et doit être concertée avec l'opérateur du réseau de communication, le distributeur du réseau de puissance et d'autres opérateurs ou autorités concernées, du fait d'éventuelles exigences conflictuelles.

Les parafoudres doivent être installés de manière à pouvoir être inspectés.

NOTE Si un système de protection est installé, des parties métalliques extérieures à la structure à protéger peuvent être affectées. Il convient que cela soit pris en compte lors de la conception. Des équipotentialités avec des parties métalliques extérieures peuvent aussi être nécessaires.

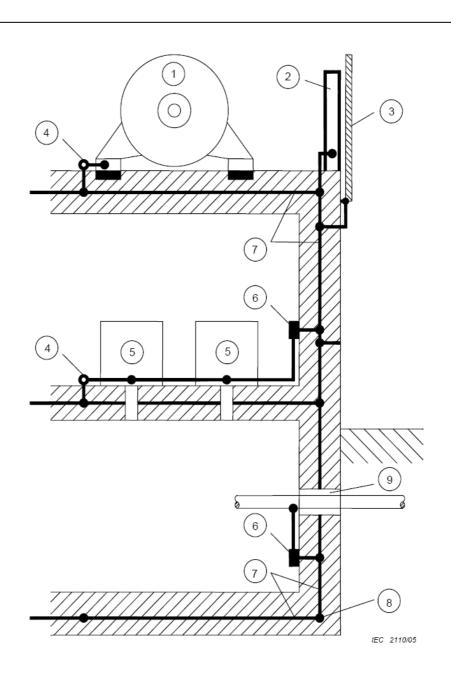
BCNIFOURE
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE
Tel : 03 27 996 389

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 68/76



Légende

- Matériel électrique de puissance
 Poutre métallique
 Revêtement métallique de façade
- 4 Borne d'équipotentialité 5 Matériel électrique ou électronique
- 6 Barre d'équipotentialité
- 7 Armature acier dans le béton 'avec maillage superposé) 8 Boucle à fond de fouille
- 9 Point de pénétration commun des divers services

Tel: 03 27 996 389

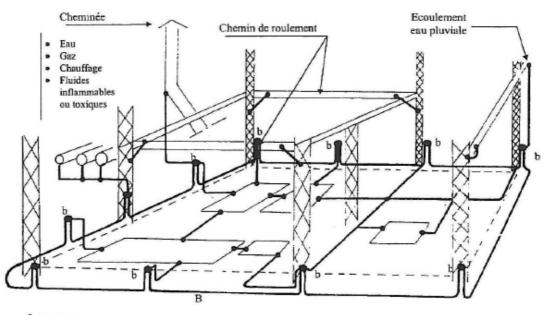
ARF + ET **METHA'TERNOIS** VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 69/76

Fig. 5.1 - Exemple de réseau équipotentiel (plan de masse)

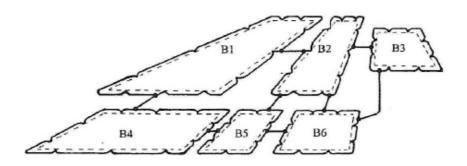


LEGENDE:

b: Borne ou barrette.

B: Boucle de terre en tranchée.

Fig. 5.2 - Constitution d'un réseau maillé à partir de boucles élémentaires







ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

		07/	/10/	2019
	_			_

Version initiale Page 70/76

11.4. Annexe 4 => Carnet de Bord Qualifoudre



INSTALLATIONS DE PROTECTION CONTRE LA FOUDRE

CARNET DE BORD

Raison sociale :	
Désignation de l'Établissement :	
Adresse de l'Établissement :	
Adresse du Siège Social :	

CARNET DE BORD

Ce carnet de bord est la trace de l'historique de l'installation de protection foudre et doit être tenu à jour sous la responsabilité du Chef d'Etablissement.

Il doit rester à la disposition des Agents des Pouvoirs Publics chargés du contrôle de l'Établissement.

Il ne peut sortir de l'Etablissement ni être détruit lorsqu'il est remplacé par un autre carnet de bord.

Modèle QUALIFOUDRE - 09/05 - www.qualifoudre.org



ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 71/76



Renseignements sur l'Etablissement

Nature de	e l'activité (1) :		
N° de cla	ssification INSEE :		
Classeme	ent de l'Etablissement(2) à à	la date du :; Type : la date du :; Type : la date du :; Type :	Catégorie: Catégorie: Catégorie:
Pouvoirs F	Publics exerçant le contrôle de l	Etablissement :	
Inspection du Travail	\}		
Commissio de Sécurité	on {		
DREAL	{		
Personne	responsable de la surveillance		DATE DIENTINE
	NOM	QUALITE	DATE D'ENTREE EN FONCTION

BCNFOUDRE ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE Tel: 03 27 996 389

ARF + ET **METHA'TERNOIS** VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 72/76

Les indications à donner ont pour but de déterminer, au regard des textes officiels, quelles sont les règles applicables, par exemple : ICPE, INB, ERP...
 Pour les établissements recevant du public (théâtres, cinéma, magasins, hôpitaux...).
Pour les Installations Classées (déclaration, autorisation, AS...)



HISTORIQUE DES INSTALLATIONS DE PROTECTION CONTRE LA FOUDRE

I - DEFINITION DES BESOINS DE PROTECTION CONTRE LA FOUDRE

DATE DE REDACTION	INTITULE DU RAPPORT	SOCIETE	NOM DU REDACTEUR ou N° QUALIFOUDRE

II – ETUDE TECHNIQUE DES PROTECTIONS ET NOTICE DE CONTROLE ET DE MAINTENANCE

DATE DE REDACTION	INTITULE DU RAPPORT	SOCIETE	NOM DU REDACTEUR ou N° QUALIFOUDRE

Les installations de protection sont décrites dans le rapport initial, leurs modifications sont signalées dans les rapports suivants.

III - INSTALLATION DES PROTECTIONS

DATE DE RECEPTION	INTITULE DU DOCUMENT	SOCIETE	NOM DU REDACTEUR ou N° QUALIFOUDRE

BCNIFOURE	ARF + ET	07/10/	2019
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE	VALHUON (62)	Version initiale	Page 73/76
Tel: 03 27 996 389	VALITOON (02)		



IV - VERIFICATIONS PERIODIQUES

DATE	NATURE DE LA VERIFICATION Mesure de continuité, de la résistance des terres Vérification à la suite d'un accident Vérification simplifiée ou complète	RESULTATS DE LA VERIFICATION Indiquer les valeurs obtenues ou les constatations faites Références des rapports	NOM ET QUALITE de la personne qui a effectué la vérification ou N° QUALIFOUDRE

BCNIFOURE
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE
Tel : 03 27 006 380

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 74/76

DATE	NATURE DE LA VERIFICATION Mesure de continuité, de la résistance des terres Vérification à la suite d'un accident Vérification simplifiée ou complète	RESULTATS DE LA VERIFICATION Indiquer les valeurs obtenues ou les constatations faites Références des rapports	NOM ET QUALITE de la personne qui a effectué la vérification ou N° QUALIFOUDRE	
			-	
	†			

I3CNIFOUDRE
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE
Tel : 03 27 996 389

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 75/76

DATE	NATURE DE LA VERIFICATION Mesure de continuité, de la résistance des terres Vérification à la suite d'un accident Vérification simplifiée ou complète	RESULTATS DE LA VERIFICATION Indiquer les valeurs obtenues ou les constatations faites Références des rapports	NOM ET QUALITE de la personne qui a effectué la vérification ou N° QUALIFOUDRE
			-
			-
			-
			-
			-

ISCNIFOUDRE
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE
Tel : 03 27 996 389

ARF + ET
METHA'TERNOIS
VALHUON (62)

07/10/2019

Version initiale

Page 76/76





Notice de vérification et de maintenance

SAS METHA'TERNOIS

« Rue des Pernes » 62550 Valhuon

Date: 07/10/2019 Rédacteur : C.LIBBRECHT

HISTORIQUE DES EVOLUTIONS

Indice	Date	Objet de l'évolution	Nom et si	ignatures
de révision	Date	Objet de l'évolution	Rédacteur	Vérificateur
0	07/10/19	Version initiale	SK CL	TK



Notice de vérification et de maintenance

METHA'TERNOIS VALHUON (62) 07/10/2019

Version initiale

Page 2/17

SOMMAIRE

1. LISTE ET LOCALISATION DES PROTECTIONS CONTRE LA FOUDRE	Page 4
1.1 Les IEPF	Page 4
1.2 Les IIPF	Page 6
1.3 Prévention	Page 9
2 VERIFICATION DES PROTECTIONS FOUDRE	Page 10

BCNIFOURE ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE Tel: 03 27 996 389 Notice de vérification et de maintenance

METHA'TERNOIS VALHUON (62) 07/10/2019

Version initiale

Page 3/17

1. Liste et localisation des protections contre la foudre

1.1 Les IEPF :

- 2 PDA testables de 60µs,
- 2 pylônes + mâts support de 12 et 19 m, 0
- 2 descentes paratonnerres en conducteur normalisé, 0
- 2 joinst de contrôle, 0
- 2 gaines de protection basse, 0
- 2 compteurs d'impact, 0
- 2 prises de terre paratonnerres de type A, 0
- 2 liaisons équipotentielles terre paratonnerre terre électrique par un système permettant 0 la déconnexion,
- 2 affichettes de prévention, 0
- Distance de séparation : 48 et 76 cm.

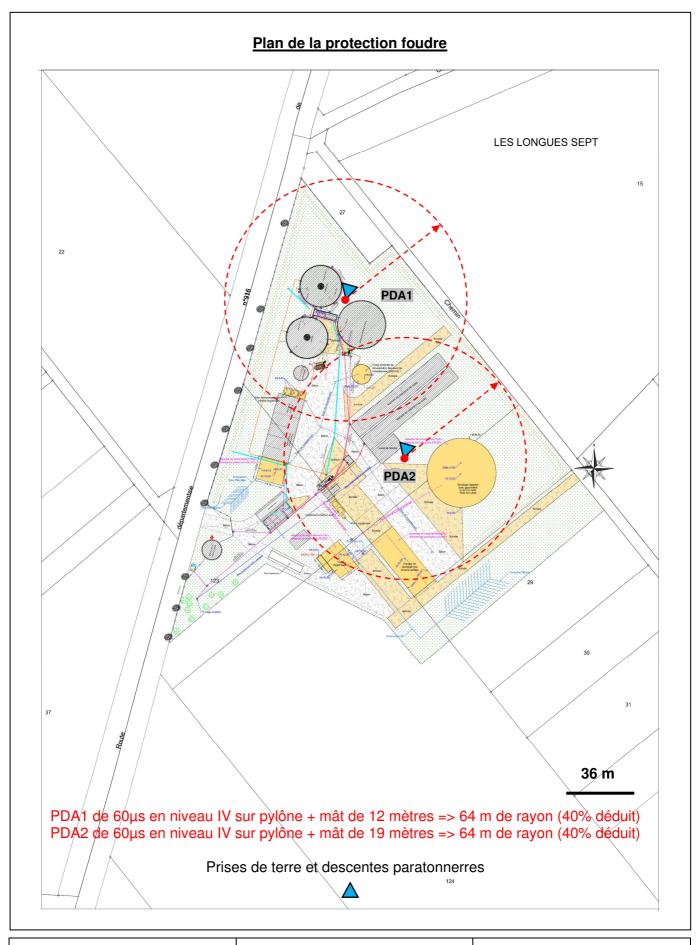


METHA'TERNOIS

07/10/2019

Version initiale

Page 4/17





Notice de vérification et de maintenance

METHA'TERNOIS VALHUON (62) 07/10/2019

Version initiale

Page 5/17

1.2 Les IIPF :

- o Parafoudres de type I ou I+II sur :
 - TGBT du site (issu poste de transformation 630KVA en régime de neutre TT),

Parafoudres de type I à prévoir



Les parafoudres de type II en place seront remplacés ou coordonnés aux nouveaux parafoudres de type I (coordonnés en cas de marque similaire).



Imax: 40kA

- Armoire process au locaux techniques existants

Parafoudres de type I+II à prévoir





Les parafoudres de type II en place seront remplacés directement par du type I+II ou coordonnés à des nouveaux parafoudres de type I (coordonnés en cas de marque similaire).



Up: 1.4kV In: 5kA Imax: 20kA

- Armoire générale en cas de nouveaux locaux techniques.

Parafoudres de type I+II à prévoir

Caractéristiques des parafoudres :

- Uc ≥ 253V,
- Up ≤ 2.5kV en type I ou 1.5kV en type I+II,
- limp ≥ 12.5 kA,
- Icc parafoudres > Icc équipements,
- 1 dispositif de déconnexion,
- Câblage < 50 cm.

BCNIFOURE	Notice de vérification et de maintenance	07/10/2019		
etudes, controles & maintenance Tel: 03 27 996 389		Version initiale	Page 7/17	

- o Parafoudres de type II sur :
 - Armoire électrique alimentant les EIPS (hypothèse centrales gaz en projet) ou directement sur chaque centrale en respect de la régle dite des 10 mètres :

Caractéristiques des parafoudres :

- Une tension maximum de fonctionnement de Uc ≥ 253V,
- Un courant nominal de décharge (en onde 8/20) In ≥ 5 kA
- Un niveau de protection (tension résiduelle sous In) Up ≤ 1.5 kV
- Ils seront accompagnés d'un dispositif de déconnexion
- La longueur de câblage respectera les 50 cms requis
- Départ ondulé de l'armoire process aux locaux techniques



- Armoire service généraux des bureaux.





METHA'TERNOIS VALHUON (62) 07/10/2019

Version initiale

- o Liaisons équipotentielles sur :
 - Canalisation gaz chaudière :



- Containers cogénération :



- Réseau digestat :



- Silos de stockage intrants hygiénisés,
- 2 Ponts bascule.
- Traitement Charbon actif.

1.3 La prévention :

- La détection du risque orageux se fera par observation humaine. Selon le guide UTE C 18-150, il y a menace d'orage quand un éclair est visible ou si le tonnerre est audible.
- Procédure stipulant en période orageuse :
 - L'interdiction d'accès en toiture,
 - L'intervention sur le réseau électrique,
 - La présence à proximité avec les installations paratonnerres.

BCNIFOURE	Notice de vérification et de maintenance	07/10/2019	
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE Tel: 03 27 996 389		Version initiale	Page 9/17

2. Vérification des protections foudre

Vérification initiale

Tout d'abord, l'article 21 de l'arrêté foudre du 19 juillet 2011 exige que :

«L'installation des protections fait l'objet d'une vérification complète par un organisme compétent distinct de l'installateur, au plus tard six mois après leur installation. »

Vérifications périodiques

La circulaire du 24 avril 2008 stipule que l'installation de protection foudre doit être contrôlée par un organisme compétent :

- * Visuellement tous les ans (hors mesures électriques),
- * Complètement tous les 2 ans (avec mesures électriques).

D'autre part, quel que soit le système de protection contre les coups de foudre direct installé, une vérification visuelle doit être réalisée en cas d'enregistrement d'un coup de foudre.

L'article 21 de l'arrêté précise qu':

« En cas de coup de foudre enregistré, une vérification visuelle des dispositifs de protection concernés est réalisée dans un délai maximum d'un mois, par un organisme compétent. »

Vérification selon la NF C 17 102

La vérification initiale est effectuée après la fin des travaux d'installation du SPF à dispositif d'amorçage.

Son objectif est de s'assurer que la totalité de l'installation du SPF à dispositif d'amorçage est conforme au présent document, ainsi qu'au dossier d'exécution.

Cette vérification porte au moins sur les points suivants :

- le PDA se trouve à au moins 2 m au-dessus de tout objet situé dans la zone protégée;
- le PDA a les caractéristiques indiquées dans le dossier d'exécution ;
- le nombre de conducteurs de descente :
- la conformité des composants du SPF à dispositif d'amorçage au présent document, aux normes de la série NF EN 50164, NF EN 61643, par marquage par déclaration ou par documentation;
- le cheminement, emplacement et continuité électrique des conducteurs de descente ;
- la fixation des différents composants ;
- les distances de séparation et/ou liaisons équipotentielles ;
- la résistance des prises de terre ;
- l'équipotentialité de la prise de terre du SPF avec celle du bâtiment.

Dans tous les cas, lorsqu'un conducteur est partiellement ou totalement intégré, il convient que sa continuité électrique soit vérifiée.



Notice de vérification et de maintenance

METHA'TERNOIS VALHUON (62) 07/10/2019

Version initiale

Page 10/17

8.5 Vérification visuelle

Il convient de procéder à une inspection visuelle afin de s'assurer que :

- aucun dommage relatif à la foudre n'est relevé;
- l'intégrité du PDA n'est pas modifiée ;
- aucune extension ou modification de la structure protégée ne requiert l'application de mesures complémentaires de protection contre la foudre ;
- la continuité électrique des conducteurs visibles est correcte ;
- toutes les fixations des composants et toutes les protections mécaniques sont en bon état ;
- aucune pièce n'a été détériorée par la corrosion ;
- la distance de séparation est respectée, le nombre de liaisons équipotentielles est suffisant et leur état est correct ;
- l'indicateur de fin de vie des dispositifs des parafoudres est correct ;
- les résultats des opérations de maintenance sont contrôlés et consignés (voir 8.7).

8.6 Vérification complète

Une vérification complète comprend les inspections visuelles et les mesures suivantes pour vérifier :

- la continuité électrique des conducteurs intégrés ;
- les valeurs de résistance de la prise de terre (il convient d'analyser toutes les variations supérieures à 50 % par rapport à la valeur initiale) ;
- le bon fonctionnement du PDA selon la méthodologie fournie par le fabricant.

NOTE Une mesure de terre à haute fréquence est possible lors de la réalisation du système de prise de terre ou en phase de la maintenance afin de vérifier la cohérence entre le système de prise de terre réalisé et le besoin.

8.7 Maintenance

Il est recommandé de corriger tous les défauts constatés dans le SPF à dispositif d'amorçage lors d'une vérification dès que possible afin de maintenir une efficacité optimale. Les consignes de maintenance des composants et des dispositifs de protection sont à appliquer conformément aux instructions des manuels du fabricant.



METHA'TERNOIS VALHUON (62) 07/10/2019

Version initiale

Vérification selon la NF EN 62 305-4

8.2 Inspection d'un SMPI

L'inspection comprend la vérification de la documentation technique, les vérifications visuelles et les mesures d'essai. Les objectifs d'une inspection sont de vérifier que

- le SMPI est conforme à sa conception;
- le SMPI est apte à sa fonction;
- toute nouvelle mesure de protection est intégrée de manière correcte dans le SMPI.

Les inspections doivent être effectuées

- lors de l'installation du SMPI,
- après l'installation du SMPI,
- périodiquement,
- après toute détérioration de composants du SMPI,
- si possible après un coup de foudre sur la structure (identifié par exemple par un compteur de foudre ou par un témoin ou encore si une évidence visuelle est constatée sur un dommage de la structure).

La fréquence des inspections périodiques doit être fixée selon les considérations suivantes:

- l'environnement local, tel que le sol ou l'atmosphère corrosive;
- le type des mesures de protection utilisées.

8.2.1 Procédure d'inspection

8.2.1.1 Vérification de la documentation technique

Après l'installation d'un nouveau SMPI la documentation technique doit être vérifiée pour contrôler sa conformité avec les normes appropriées, et constater l'achèvement du système. Par suite, la documentation technique doit être mise à jour d'une façon régulière, par exemple après détérioration ou extension du SMPI.

8.2.1.2 Inspection visuelle

Une inspection visuelle doit être réalisée pour vérifier que

- les connexions sont serrées et qu'aucune rupture de conducteur ou de jonction n'existe,
- aucune partie du système est fragilisée par la corrosion, particulièrement au niveau du sol,
- les conducteurs de mise à la terre et les écrans de câbles sont intacts,
- il n'existe pas d'ajouts ou de modifications nécessitant une protection complémentaire,
- il n'y a pas de dommages de parafoudres et de leur fusible,
- le cheminement des câbles est maintenu,
- les distances de sécurité aux écrans spatiaux sont maintenues.

8.2.1.3 Mesures

Pour les parties des mises à la terre et des équipotentialités non visibles lors de l'inspection, il convient que des mesures de continuité soient effectuées.



Notice de vérification et de maintenance

METHA'TERNOIS VALHUON (62) 07/10/2019

Version initiale

Page 12/17

8.2.2 Documentation pour l'inspection

Il convient de préparer un guide d'inspection pour la rendre plus facile. Il est recommandé que le guide contienne suffisamment d'informations pour aider l'inspecteur dans sa tâche, de manière qu'il puisse documenter tous les aspects de l'installation et des composants, les méthodes d'essai et l'enregistrement des résultats d'essais.

L'inspecteur doit préparer un rapport devant être annexé au rapport de conception et aux précédents rapports d'inspection. Le rapport d'inspection doit comporter au moins les informations relatives à:

- l'état général du SMPI ,
- toute(s) déviation(s) par rapport aux exigences de conception;
- les résultats des essais effectués.

8.3 Maintenance

Après l'inspection, tout défaut relevé doit être réparé sans délai et si nécessaire, la documentation technique doit être mise à jour.

Rapport de vérification et maintenance

Chaque vérification périodique doit faire l'objet d'un rapport détaillé reprenant l'ensemble des constatations et précisant les mesures correctives à prendre.

Lorsqu'une vérification périodique fait apparaître des défauts dans le système de protection contre la foudre, la remise en état est réalisée dans un délai maximum d'un mois. Ces interventions seront enregistrées dans le carnet de bord Qualifoudre (Historique de l'installation de protection foudre).



METHA'TERNOIS VALHUON (62) 07/10/2019

Version initiale

Les Installations Extérieures de Protection contre la Foudre (IEPF)

BC	M	F	0		RE
ETUDES.	CONT	ROLE	8 8 1	MAINT	ENANCE

FICHE DE CONTROLE PDA

	Fiche n'
Vérification effectuée le ://	Par M

INSTALLATION EXTERIEURE DE PROTECTION CONTRE LA FOUDRE (IEPF)				
DISPOSITIF (NORME PRODUIT)	COMPOSANT DU DISPOSITIF	POINT DE CONTROLE	CONFORME	NON CONFORME
		Etat physique		
	PDA	Corrosion		
CAPTURE	FDA	Test de la partie active (si vérification complète)		
		Etat physique		
	Fixation du PDA	Corrosion		
	T IXABOTT GGT BX	Haubanage		NON
	Fixation, connexion, support	Connexion, continuité		
	Conducteur	Cheminement, nature,		
DESCENTE 1:	Conducteur	section, rupture,		
CONDUCTEUR DEDIE	Protection mécanique	Corrosion, arrachement,		
	Compteur d'impact	Etat physique incrémentation,		
	Borne de mesure	Corrosion, arrachement,		
	Elément naturel	Connexion, continuité		
	Ferraille à béton	Continuité		
	Conducteur rapporté	Cheminement, nature, section, rupture,		
DESCENTE 2 :	Fixation, connexion, support	Arrachement, corrosion		
	Protection mécanique	Corrosion, arrachement,		
	Compteur d'impact	Intégrité de l'appareil, éventuelle incrémentation,		
	Borne de mesure	Corrosion, arrachement,		
	Réalisation	Type A, type B, nature et section des électrodes,		
PRISE DE TERRE	0 < conservation ≤ 10 Ω	Résistance		
	Regard de visite, état de la connexion	Accessibilité, corrosion,		
	Interconnexion au fond de fouille	Accessibilité, corrosion,		
EQUIPOTENTIALITE ET SEPARATION	Conducteur, connexion	Nature, section, cheminement, connexion, fixation,		
	Distance de séparation	Maintien de la distance		

Fait à :	le//	Signature :

BCNIFOURE	Notice de vérification et de maintenance	07/10/2019	
ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE		Version initiale	Page 14/17
Tel: 03 27 996 389	VALHUON (62)	version initiale	Tage 14/17

Méthode de mesure de la résistance :

- Ouverture du joint de contrôle intercalé sur le conducteur de descente à environ 2 mètres du sol.
- Désolidarisation de l'ensemble gaine/conducteur de la structure sur laquelle elle est fixée, si celle-ci est conductrice,
- Séparation au niveau du regard de visite du conducteur méplat de la prise de terre du paratonnerre et du conducteur de terre en cuivre nu du réseau électrique du bâtiment,
- Mise en œuvre de la méthode de mesure de la résistance (voir ci-dessous)
- Remontage de l'ensemble ;

Celle-ci s'effectue avec un appareil de mesure conforme à la norme de sécurité NF EN 61010-1 de 1993, relative aux instruments de mesures électroniques et permet :

- La mesure de résistance des prises de terre,
- > La mesure de continuité.

La mesure de la valeur ohmique de la prise de terre isolée des autres circuits est réalisée à l'aide de deux autres prises de terre auxiliaires.

C'est une mesure différentielle entre deux points :

- La source de tension (1^{er} piquet de terre Z situé à une distance d de la prise de terre à mesurer),
- La mesure de tension (2ème piquet Y situé à 62 % de d).

La chute de tension entre ces deux points indique la résistance de terre à mesurer.



METHA'TERNOIS VALHUON (62) 07/10/2019

Version initiale

Page 15/17

Les Installations Intérieures de Protection contre la Foudre (IIPF) BCNIFOURE FICHE DE CONTROLE PARAFOUDRES Fiche nº..... Vérification effectuée le :/...../..... Par M..... **EQUIPEMENTS PROTEGES:** IMPLANTATION DES PARAFOUDRES : SCHEMA ELECTRIQUE: CARACTERISTIQUES **PARAFOUDRES** Régime de Neutre : Sectionneur général Marque: Dispositif Alimentation Type 1 de coupure des départs de Type 2 ou 3 l'armoire Parafoudres Up:.....kV Barrette de terre de l'armoire Uc:.....V minn Pour type 1: Terre générale limp : kA du batiment Pour type 2 ou 3: :.....kA Imax :kA | OUI | OUI | OUI OON OON Dispositif de coupure associé existant RESULTAT DE LA VERIFICATION Installation parafoudres sans défaut □ oui ☐ NON Si non, l'installation présente les défauts suivants :

BCNIFOURE ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE
Tel: 03 27 996 389

ACTIONS CORRECTIVES

Fait à : le/.....

Notice de vérification et de maintenance

Signature:

METHA'TERNOIS VALHUON (62) 07/10/2019

Version initiale

Page 16/17



FICHE DE CONTROLE LIAISONS EQUIPOTENTIELLES

Fiche n°.....

Vérification effectuée le :/..... Par M......

LOCALISATION:						
E	QUIPEMENT EN EQUIPOTENTIALITE	:				
	COMPOSANT DU DISPOSITIF	POINT DE CONTROLE	CONFORME	NON CONFORME		
		Nature				
	CONDUCTEUR DEDIE	Section				
		Corrosion				
		Nature				
	CONDUCTEUR NATUREL	Section				
		Corrosion				
		Nature				
	BORNE D'EQUIPOTENTIALITE	Section				
		Corrosion				
	CONNEXION	Nature				
		Fixation				
	(NF EN 62 561-1)	Corrosion				
	MODIFICATION DU SPF - DE LA	Dépose ou ajout de				
	STRUCTURE PROTEGEE - DE	canalisations ou				
	SON ENVIRONNEMENT	structures				

Fait à : Signature :

BCNIFOURE ETUDES, CONTROLES & MAINTENANCE Tel: 03 27 996 389 Notice de vérification et de maintenance

METHA'TERNOIS VALHUON (62) 07/10/2019

Version initiale

Page 17/17



Annexe 10: Dimensionnement de la réserve incendie (selon la circulaire D9)

Note de calcul des besoins en eau d'extinction et en rétention D'après les documents techniquee D9 et D9A

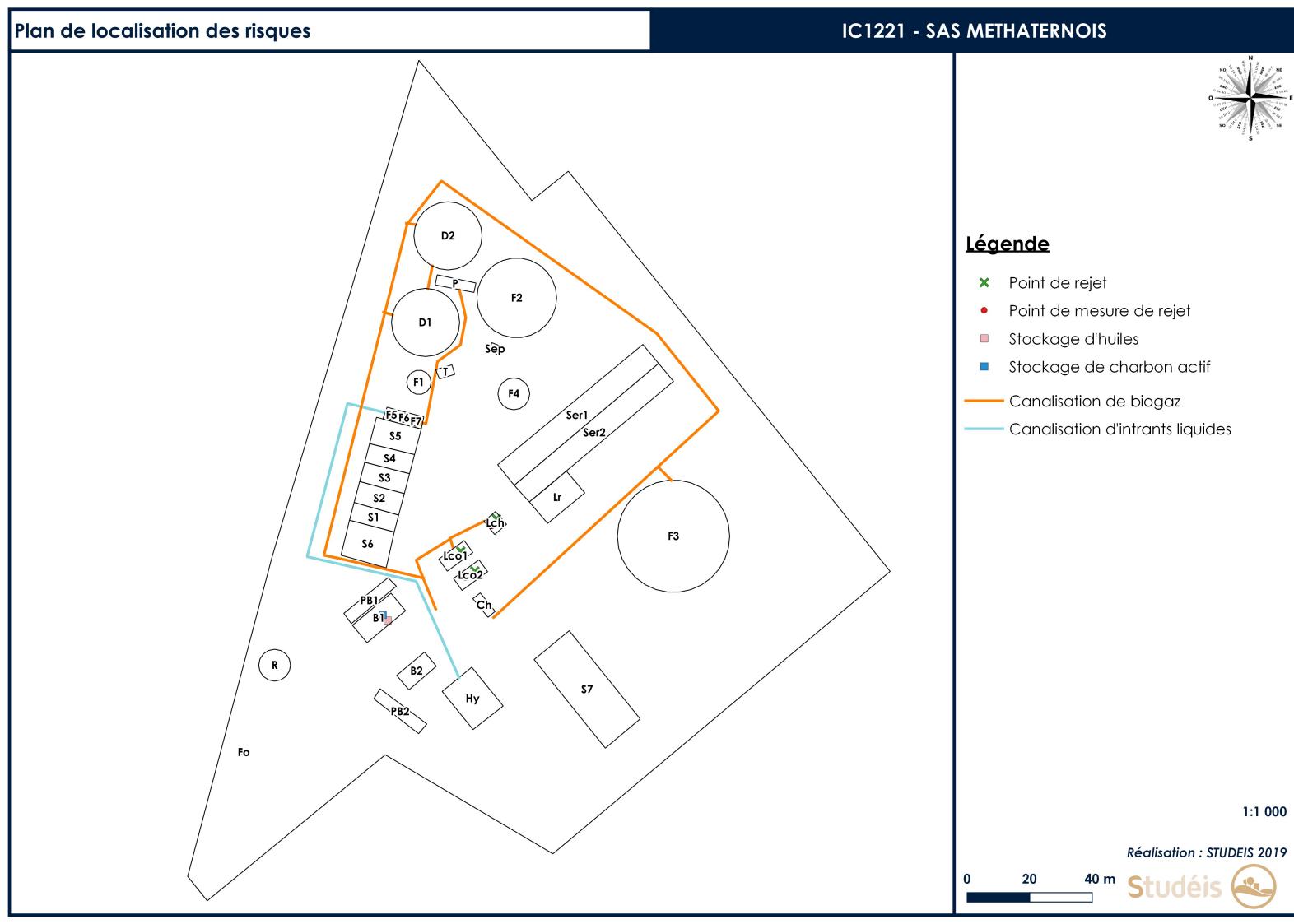
$$Q = R \times 30 \times \frac{s}{500} \times (1 + \Delta)$$

	Activité	Stockage
R = Catégorie du risque	1	1
Coefficient hauteur de stockage	0	0
Coefficient type de construction	0	0
Cofficient type d'intervention interne	0	0
 Δ = (coef. Lié à la hauteur de stockage) + (coef. Lié au type de construction) + (coef. Lié au type d'intervention interne). 	0	0
S en m² = Surface concernée = la plus grande zone non recoupée	1043	632
Spinklage: "oui" / " non"	non	non
Stockage et activité séparés ? "oui" / "non"	oui	
Q brut m³/h	62,6	37,9
Débit requis : Q total m³/h	62,6	

Besoins pour la lutte extérieure contre les incendies	125 m³
= Q total x 2 heures (arrondis à la dizène supérieure)	123 111-



Annexe 11: Plan de localisation des risques





Annexe 12: Faune / Flore